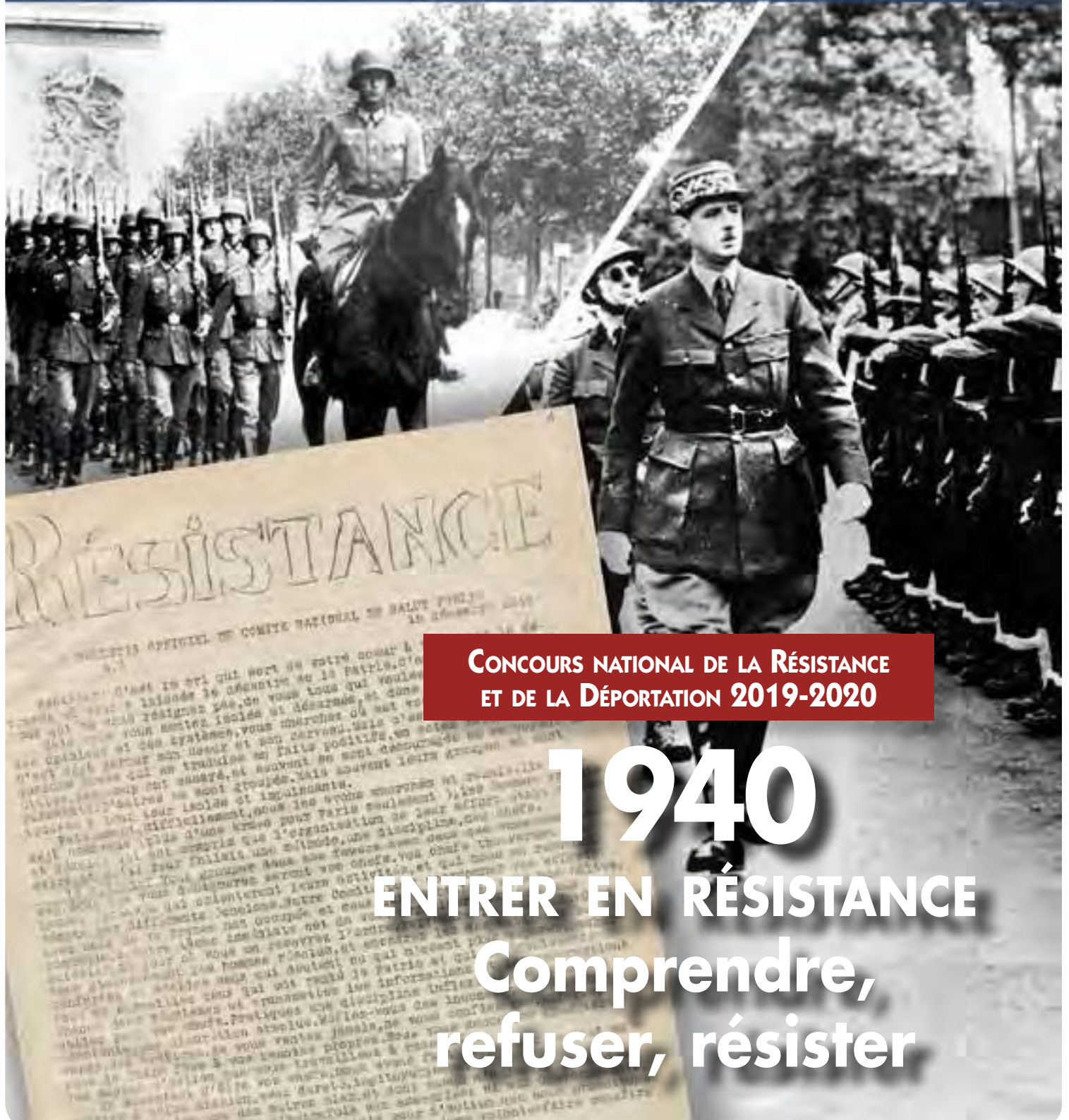


La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 98 – septembre 2019 – 5,50 €



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2019-2020

1940

ENTRER EN RÉSISTANCE

Comprendre, refuser, résister

Renseignements utiles

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2019-2020

Dans cette rubrique figurent les informations essentielles pour participer à ce concours. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails, aux informations officielles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, mises en ligne sur le site [eduscol : eduscol.education.fr/cnrd](http://eduscol.education.fr/cnrd)

Thème: « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister »

INSCRIPTIONS	
■ Pour les établissements situés sur le territoire national : se référer aux instructions données par le recteur de l'académie (la liste des interlocuteurs au sein des services territoriaux de l'Éducation nationale est disponible sur la page eduscol dédiée au concours, indiquée ci-dessus). ■ Pour les établissements français à l'étranger : se référer aux informations communiquées par l'AEFE et la MLF.	
PARTICIPATION AU CONCOURS	
Catégories de participation	Modalités de participation
■ 1^{re} catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée : 3 heures.
■ 2^e catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.
■ 3^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée : 2 heures.
■ 4^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.
TRANSMISSION DES PRODUCTIONS RÉALISÉES	
Les copies individuelles et les travaux collectifs sont à transmettre par l'établissement scolaire : ■ pour les établissements situés sur le territoire métropolitain : au service de l'Éducation nationale compétent (généralement la DSDEN mais par sécurité, se référer aux instructions données par le recteur) ; ■ pour les établissements des DROM-COM : au rectorat ou vice-rectorat ; ■ pour les établissements français à l'étranger : se référer aux instructions reçues lors de l'inscription.	
RÉSULTATS ET REMISES DES PRIX	
Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, si possible, à une date symbolique et dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.	

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Avant toute participation, nous vous invitons à lire le règlement du concours :

www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le **14 juillet 2020** :

**Les Fondations de la Résistance,
pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle
Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire
30 boulevard des Invalides
75007 PARIS**

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org, de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation www.fondationmemoirededeportation.com et de la Fondation Charles de Gaulle www.charles-de-gaulle.org.

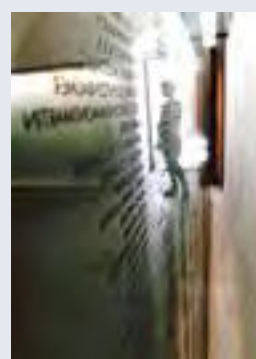
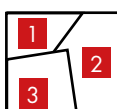


Photo Élise Rouzié

Photographie intitulée « Passages », réalisée au centre de mise à mort d'Hartheim (Autriche) par Élise ROUZIE, élève de première scientifique au lycée Barral de Castres (Tarn). Elle a obtenu le premier prix en 2017-2018.



Couverture : 1. Défilé des troupes allemandes à Paris en juin 1940. *Service historique de la Défense*. 2. À Londres, le général de Gaulle passe en revue les premiers ralliés de la France libre le 14 juillet 1940. *Fondation de la France Libre*. 3. Recto du premier numéro du journal *Résistance*, publié clandestinement par le groupe du Musée de l'Homme. Source gallica.bnf.fr / BnF.

Sommaire

La Lettre de la Fondation de la Résistance
n° 98 – septembre 2019

Introduction

4 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister

Partie 1

L'effondrement et le sursaut

- 8 Une défaite incroyable, étrange, inéluctable
- 10 La chute de la France
- 12 La résignation et le sursaut
- 14 Premiers refus
- 16 **FICHE RESSOURCES**
Raconter le basculement

Partie 2

Continuer le combat et inventer la Résistance

- 17 Poursuivre la lutte aux côtés des Britanniques
- 18 Une armée et un État pour la France libre
- 20 « Faire quelque chose » en métropole
- 22 Désobéir au quotidien
- 24 **FICHE RESSOURCES**
Réveiller l'opinion par la contre-propagande

Partie 3

La France, l'Empire, le monde : premières rencontres pour une Résistance unie

- 25 Les premières missions en métropole et la rencontre entre les deux résistances
- 26 Toucher les Français
- 28 **FICHE RESSOURCES**
Ce que les archives de la répression française et allemande disent de la Résistance
- 29 La France libre est africaine
- 30 Des territoires et des hommes ralliés en 1940
- 32 Les premières campagnes militaires
- 33 Ce que sait la France libre des débuts de la Résistance en métropole

Annexes

- 34 Ressources
- 36 Remerciements



Le symbole @ indique au fil des pages de la brochure des ressources qui peuvent être consultées en ligne. Les liens pour y accéder sont disponibles sur la brochure numérique, version augmentée de la brochure papier, accessible sur le site de la Fondation de la Résistance et du Musée de la Résistance en ligne.

Pour toutes informations complémentaires, écrivez à la Fondation de la Résistance à l'adresse :
helene.staes@fondationresistance.org

Préface

Le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2019-2020 : « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » invite les candidats et les enseignants qui les accompagnent à se pencher sur les premiers refus et les prémices de la résistance.

Depuis sa création, la Fondation de la Résistance s'est fortement impliquée dans la défense et la promotion de ce concours que nous considérons comme la pierre angulaire de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Résistance française à destination des jeunes générations.

Cette brochure pédagogique, document de référence réalisé sous l'autorité de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, mobilise toute l'expertise de l'équipe de la Fondation, qu'elle soit scientifique, pédagogique, éditoriale, documentaire ou multimédia.

Au nom de la Fondation de la Résistance, je tiens à saluer l'implication des associations, des fondations, des musées, des centres d'archives, des témoins mais surtout des enseignants qui depuis près de soixante ans animent et font vivre ce concours. À mi-chemin entre histoire, mémoire et formation civique, il permet aux élèves de découvrir les valeurs qui ont sous-tendu, parfois jusqu'au sacrifice suprême, l'engagement des résistants.

Ces valeurs sont autant de ferments pour leur vie de futur citoyen, d'hommes et de femmes libres. ■

Gilles Pierre Levy

Président de la Fondation de la Résistance



Fondation de la Résistance

AU SUJET DES BORNES CHRONOLOGIQUES

L'intitulé du thème « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » a conduit les membres du comité de rédaction de la brochure à choisir des bornes chronologiques qui sont autant de repères pour les enseignants et les candidats. Il a été décidé de commencer en mai 1940 pour terminer à la fin mars 1941. Pouvoir évoquer les combats de mai-juin 1940 paraissait indispensable pour comprendre la façon dont l'effondrement du pays pèse dans les comportements et l'état d'esprit des Français au cours des premiers mois de l'Occupation. Terminer en décembre 1940 n'avait pas de sens dès lors que cette période ne correspondait à aucun moment particulier, ni dans l'histoire de la Résistance, ni dans celle du conflit mondial. La fin du mois de mars 1941 s'est imposée, car elle constitue la fin du cycle ouvert avec la défaite de 1940. L'attaque de la Grèce et de la Yougoslavie en avril par l'Allemagne marque l'ouverture d'un front à l'Est qui change la nature de la guerre et annonce l'opération Barbarossa de juin. La prise de Koufra et la campagne d'Érythrée apparaissent comme un moment charnière dans l'histoire de la France libre après des débuts très difficiles. Quant à la Résistance en métropole, elle connaît au cours du printemps 1941 des évolutions importantes (avec l'apparition des premières formes d'organisation pour les principaux mouvements) qui annoncent le début d'une période nouvelle.

1940 Entrer en résistance

Comprendre, refuser, résister

Les événements survenus en 1940 font, de cette année, l'une des plus noires de l'histoire de la France à l'époque contemporaine. Une défaite militaire qui tourne en débâcle et l'exode, la faillite des élites et le choix de l'armistice, l'occupation du territoire et l'avènement d'un régime autoritaire qui collabore avec le vainqueur. La défaite, l'effondrement et l'avènement du régime de Vichy se sont pourtant accompagnés de formes de résistance et d'opposition importantes au cours de l'année 1940 qui, selon leurs caractéristiques et leur intentionnalité, incarnent trois comportements différents : comprendre, refuser, résister⁽¹⁾.

« *Tout se joue dans les commencements* »⁽²⁾. Comprendre, refuser, résister : ces trois attitudes convergentes décrivent, d'abord et pour toujours, ce que fut le général de Gaulle en mai-juin 1940. Comprendre ce qui se joue, refuser l'armistice, poursuivre la lutte et remettre dans la guerre les Français, puis la France. De nombreuses trajectoires montrent aussi une forme de gradation logique de ces trois comportements : ainsi de Jean Moulin, qui adopte une attitude de refus en juin 1940, avant de devenir résistant un an plus tard, après avoir été révoqué de son poste de préfet. Il en va de même de nombreux lycéens ou étudiants parisiens, comme les cinq martyrs du lycée Buffon pour lesquels la participation à la manifestation du 11 novembre 1940 a constitué un moment fondateur, avant de rejoindre la Résistance organisée.

Si la Libération, la victoire contre le nazisme et l'épuration ont permis à la communauté nationale de laver les humiliations de 1940, tandis que la vision gaullienne de la période s'imposant dans les années d'après-guerre permettait de refouler le « trauma » de la défaite et les compromissions d'un pays faisant le choix de la collaboration, au profit d'une France n'ayant cessé de combattre et de résister derrière le chef de la France libre, le tournant des années 1970 a connu un nouveau regard, plus accusateur, insistant sur la faillite du pays tout entier en 1940 et soulignant la passivité, voire la lâcheté d'une société acceptant dans sa très grande majorité l'armistice et apportant un soutien massif au régime de Vichy et à son chef, le maréchal Pétain.

Le documentaire de Marcel Ophuls de 1969, *Le Chagrin et la Pitié* a grandement participé à diffuser cette vision, comme l'a montré Pierre Laborie⁽³⁾. La révolution historiographique initiée par l'historien américain Robert Paxton a également à sa façon contribué à alimenter ce regard nouveau, en plaçant le curseur sur le régime de Vichy et ses nombreux soutiens au sein de la société plutôt que sur la France résistante⁽⁴⁾. Depuis plusieurs années, les historiens s'efforcent de proposer une vision plus nuancée et moins manichéenne des événements de l'année 1940, en sortant de la caricature consistant à proposer d'un côté l'image d'une France qui aurait résisté dès l'appel du général de Gaulle, dès l'armistice, dès l'Occupation, aux Allemands et à Vichy, et de l'autre celle d'un pays qui n'aurait pas combattu militairement, qui aurait accepté son sort sans manifester aucune forme d'opposition, qui se serait « accommodé » de la défaite, de l'Occupation, d'un nouveau régime.

S'interroger sur l'« entrée » en résistance, c'est s'inscrire dans ce mouvement des historiens qui l'écrivent, de l'histoire qui en trace le cadre, du présent qui en porte, encore, la marque. Une histoire collective, une histoire individuelle, une histoire toujours en friche⁽⁵⁾. Comprendre, refuser, résister.

L'effondrement et le sursaut : les silences et les refus

Les Français n'ont pas refusé de « mourir pour Dantzig » et l'ampleur de la défaite de 1940 ne doit pas occulter qu'officiers, sous-officiers, officiers marinières, soldats, marins et aviateurs de carrière ou de réserve ont, dans leur grande majorité, fait leur devoir, se battant jusqu'à la dernière cartouche. Des actions héroïques ont d'ailleurs pu être saluées par les Allemands, qui rendent les honneurs militaires aux soldats français de la garnison de Lille, ou bien aux élèves-officiers de cavalerie, les « cadets » de Saumur, tandis que l'armée des Alpes repoussait victorieusement en juin l'offensive italienne, y compris après l'appel à cesser le combat de Pétain du 17 juin 1940.

Les travaux de Pierre Laborie ont permis d'insister sur les « zones grises », les « ambivalences », le « penser double » qui sont à l'œuvre en France dès 1940. Il peut arriver par exemple de soutenir le maréchal Pétain en même temps que de s'opposer à l'Occupation et à la collaboration et de souhaiter préparer la « revanche »⁽⁶⁾. Ceux de Julian Jackson ont mis en valeur un certain nombre d'oppositions et de refus qui se manifestent au moment même de la défaite⁽⁷⁾, tandis que ceux de Julien Blanc montrent que la Résistance dans sa forme organisée est née assez tôt en zone occupée, dès l'été et l'automne 1940, et n'apparaît pas totalement coupée de la société française⁽⁸⁾. Il n'en demeure pas moins qu'au sein du personnel politique, des élus, des partis, les lignes peuvent être tracées au regard de l'histoire. Ainsi du Parti communiste, lié à l'URSS et à l'Allemagne par le pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Ainsi de l'armistice qui n'est pas neutre, de Vichy qui n'est pas souverain, de la collaboration qui devient militaire.

Cette résistance n'a, en ces moments des débuts, que bien peu de liens avec celle d'une France combattante incarnée à Londres par le général de Gaulle. Sa diversité et des positionnements parfois divergents par rapport à l'attitude à adopter à l'égard de Pétain et de Vichy font également qu'il conviendrait mieux de parler de « résistances » au pluriel, plutôt que de « Résistance » au singulier, terme unique que l'on peut réserver à la période de la tension vers l'unification des résistances intérieures, et dont le moment historique est en quelque sorte défini par le 27 mai 1943 et la première réunion du CNR par Jean Moulin.

Aborder les différentes formes d'opposition qui se manifestent en 1940 conduit par conséquent à affiner les analyses et à sortir de l'opposition classique mais trop simpliste entre « collaboration » et « résistance ». La Résistance n'existe ainsi quasiment pas en métropole au début de l'occupation allemande et doit être inventée. L'histoire comme les mémoires des deux occupations, celle de 1870-1871 et celle de 1914-1918, doivent être questionnées pour comprendre ce qu'il en reste chez les Français, mais les contextes n'ont rien de comparable.

La France se distingue par ailleurs en la matière de certains pays comme la Pologne, la Yougoslavie ou la Grèce où les conditions de la défaite,

le régime imposé par les Allemands ou les Soviétiques mais aussi l'existence d'une tradition de lutte militaire contre des puissances occupantes font que la résistance se révèle immédiate.

L'opinion publique est sous contrainte. Disparition des partis, des syndicats, de la presse d'opinion. Distance vis-à-vis d'un régime républicain qui, contrairement à la Grande Guerre, n'a pas tenu, alignement des communistes sur Moscou à la suite du pacte germano-soviétique, culte du maréchal et adhésion plus ou moins forcée à la « Révolution nationale ».

Les premiers résistants se constituent en petites unités, en cercles restreints, à partir de connaissances personnelles, professionnelles ou politiques, ou bien encore religieuses. Rédaction d'articles, distribution de tracts, filières pour partir ou se sauver. Au Nord, la situation est critique, au Sud les premiers résistants sont bien seuls. Les premières opérations en zone occupée ont pour objectif de recueillir des renseignements. Elles trouvent en France de rares relais dans les premiers réseaux⁽⁹⁾.

En France, ceux qui veulent faire « quelque chose » contre l'Occupation ne deviennent ainsi pas immédiatement des « résistants », à moins de rejoindre Londres où se mettent en place autour du général de Gaulle les structures d'une France en exil qui souhaite continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne. Comme ont pu le souligner plusieurs historiens de la période qui se sont efforcés de définir le concept de Résistance, le fait de « résister » nécessite un certain nombre d'éléments qui sont rarement réunis en 1940 : il faut avoir conscience de lutter clandestinement contre l'Occupation du pays par le régime nazi avec l'aide du régime de Vichy et inscrire cette lutte dans une action plus large, sans se limiter à quelques gestes isolés et sans lendemain, en participant à des structures clandestines et en acceptant leur fonctionnement⁽¹⁰⁾. Résister, c'est s'engager et donner un sens à son action.

Si l'on applique très strictement cette définition, il n'y a que très peu de résistants en 1940 en l'absence de structures et d'organisations qui permettraient de donner à la fois un cadre et un sens à leur engagement. Surtout, l'avenir n'est pas encore écrit, notamment par rapport à la stratégie du régime de Vichy et de son chef, le maréchal Pétain, dont certains peuvent croire de façon sincère qu'il prépare en sous-main la revanche. Cela ne signifie pas pour autant que les oppositions n'existent pas. De nombreux actes de refus et de désobéissance spontanée se développent en effet au cours de l'été 1940. Ces actes de refus, s'ils relèvent

d'initiatives individuelles et dispersées, n'en disposent pas moins d'une forte dimension symbolique.

Parmi ces actes figurent les sabotages et les attaques isolées menées contre les troupes d'occupation lors de leur installation. Ils s'inscrivent davantage dans le cadre de la bataille de France finissante plutôt que dans la construction d'une résistance future. La plus connue de ces actions est celle d'Étienne Achavanne, ouvrier agricole qui sabote en solitaire le 20 juin 1940 les lignes téléphoniques reliant la base aérienne de Boos à la *Feldkommandantur* de Rouen. L'enquête menée par l'occupant aboutit à l'arrestation d'Achavanne sur dénonciation, trois jours plus tard. Condamné à mort pour sabotage par un tribunal militaire allemand le 28 juin, il est fusillé le 4 juillet 1940 près de Rouen, au lieu-dit « La Maison hantée⁽¹¹⁾ ».

Il n'est pas le seul. La consultation des archives allemandes et des rapports établis par les *Feldkommandanturen* au cours des premières semaines de l'Occupation démontrant que ce genre d'actions (sabotages, tirs isolés sur des patrouilles allemandes) existe dans de nombreuses régions. La diffusion de tracts réalisés de façon artisanale ou la multiplication des inscriptions contre l'occupant constituent également une caractéristique importante de la période.

Il convient aussi de compter au nombre de ces actes de refus celui de ces savants français de l'équipe de Frédéric Joliot, qui réussissent à exfiltrer un stock d'« eau lourde » vers la Grande-Bretagne en juin 1940, pour poursuivre les travaux entrepris en France sur les possibles applications de l'énergie atomique, et qui constituèrent le groupe des atomiciens de la France libre⁽¹²⁾, comme ceux de certains militaires qui, souhaitant poursuivre le combat, se livrent à des caches d'armes et de matériel en 1940, enfreignant ainsi les conditions du traité d'armistice, ou bien encore les époux Hackin, archéologues ralliés au général de Gaulle le 5 juillet 1940, de l'Afghanistan où se trouvent leurs chantiers⁽¹³⁾.

Enfin, l'action la plus symbolique reste peut-être celle du préfet de Chartres, Jean Moulin, qui refuse d'obéir à une injonction des autorités d'occupation lui demandant de signer un document qui accuse des tirailleurs sénégalais de s'être livrés à des exactions sur la population civile. Menacé et violenté par les Allemands, Jean Moulin tente de se suicider pour ne pas se déshonorer en signant un tel papier sous la contrainte du vainqueur. S'il s'agit d'un acte de

refus, il ne s'agit pourtant bien dans ce cas précis en aucune façon de « résistance » dès lors que Jean Moulin ne quitte pas son poste de préfet, ce qui l'amène à la fois à servir Vichy et à accepter les conditions de l'armistice selon lesquelles l'administration française doit coopérer avec les autorités d'occupation. Il est révoqué en novembre 1940.

Le sens d'une résistance française : l'appel et le salut

Le général de Gaulle lance le 18 juin l'appel célèbre, alors que les conditions de l'armistice ne sont pas connues, que le gouvernement britannique n'a pas rompu avec le gouvernement français, que les ministres britanniques eux-mêmes sont partagés sur la ligne à suivre. L'appel, délibérément court, se veut rationnel : la France, avec son Empire, demeure une force essentielle ; l'Angleterre « *tient la mer* » ; « *l'immense industrie des États-Unis* » rentrera dans le jeu, parce que « *cette guerre est une guerre mondiale* ». C'est aussi un appel calculé. Si l'on sait que Pétain demande l'armistice, nul ne sait quel pouvoir va se mettre en place en France. C'est donc sur le terrain de la lutte et aux combattants qu'il s'adresse. Pas de ligne de partage politique ou idéologique, ni même militaire. C'est trop tôt. De Gaulle prend cependant date, en désignant les responsables de la défaite : « *Les chefs qui, depuis de longues années, sont à la tête des armées françaises* ».

Un mot, un seul, dans cet appel, éclaire le présent et l'avenir : « résistance ». Nulle connotation militaire ou politique, mais une posture morale. C'est cette posture morale qui inspire, de 1940 à 1944, de Gaulle et ceux qui le suivent, dans la France libre et dans la Résistance. C'est cette posture qui donne, par avance, la signification des années qui viennent. Moment assez rare dans l'histoire, pour qu'on y insiste. Il s'agit bien de la rupture d'un destin et d'un geste de fondation qui s'apprête à bouleverser autant le cours de la guerre que sa propre vie, marquant ainsi l'identification entre l'acte résistant et l'homme. Le refus de l'armistice et de la capitulation, c'est de Gaulle résistant et s'arrachant, par là même, à ses origines, à son état d'officier, à sa carrière pour entrer dans la rébellion, dans l'indiscipline, dans la pleine conscience d'un individu qui fait le choix de cette conscience et de sa liberté face au collectif et aux corps constitués⁽¹⁴⁾.

Si le discours du 18 juin n'est pas encore un discours politique, c'est déjà un discours de liberté, c'est-à-dire « *un système de courage* » comme l'écrivait Charles Péguy. Il est à la fois

Introduction

une anticipation et un calcul. Anticipation des conditions terribles et dégradantes de l'armistice. Calcul sur le choix que l'Empire, et surtout l'Afrique française du Nord (AFN) pouvait faire de continuer le combat. Ce n'est que lorsque les conditions de l'armistice sont connues, le 21 juin, et notamment celles relatives à la flotte de guerre française, que le Cabinet de guerre britannique ratifie, en quelque sorte, le choix du Premier ministre : de Gaulle s'est engagé, il sera soutenu. Cela s'entend et se comprend lors de son discours du 22 juin.

C'est et ce n'est que dans ce contexte que s'expliquent la reconnaissance du général devenu politique en qualité de « *chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent* » le 28 juin, par le gouvernement de Sa Majesté, et les débuts de la France libre, « *ces hommes partis de rien* », selon la belle expression de René Cassin. L'acte fondateur de la France libre, le 28 juin, rassemble en une unique autorité tout acte de résistance. Il n'empêche : au soir de l'Appel, l'homme du 18 juin n'est encore qu'un homme seul, même s'il peut compter sur le soutien de Churchill. Dans les semaines qui suivent, il s'emploie donc à tenter de rallier à lui les différents territoires de l'Empire et les forces françaises présentes en Grande-Bretagne, avec un résultat le plus souvent médiocre.

Le Général ne parvient pas à réunir les personnalités que lui réclame le Premier Ministre britannique pour constituer un Comité national, censé représenter les intérêts français. La volonté de De Gaulle de constituer, à Londres, un pouvoir politique français qui soit, « *pour les hommes libres et au regard des Alliés, l'autorité légitime de la France* », est jugée inopportune par un Jean Monnet, un Alexis Léger ou un Charles Corbin, ambassadeur de France en Grande-Bretagne. Le 28 juin, Churchill prend acte de cet échec et déclare à de Gaulle : « *Vous êtes seul ? Eh bien, je vous reconnais tout seul !* », « *Chef de tous les Français libres* ». Le 7 août, l'accord de Chequers, préparé par René Cassin et signé par les deux hommes, accorde au mouvement français libre le caractère d'un gouvernement régulier en devenir.

Dans l'Empire, devant les termes des armistices franco-allemand et franco-italien des 22 et 24 juin 1940, la grande majorité des chefs militaires français finissent par rentrer dans le rang. Un gouvernement français et une autorité maintenue par l'armistice sur l'ensemble du pays, le contrôle de l'Empire colonial, une flotte de guerre intacte dont le chef, l'amiral Darlan, devient ministre du maréchal, qui sont

préservés : autant de facteurs d'explication auxquels s'ajoute la personnalité de celui qui a fait « *don de sa personne à la France* »⁽¹⁵⁾.

À la date du 15 août 1940, seuls 2 721 volontaires ont signé un engagement dans la « Légion de Gaulle », sur une quarantaine de milliers de Français expatriés ou réfugiés en Grande-Bretagne. Le légalisme, la discipline, le soulagement aussi devant la fin des combats, et l'espoir de retrouver bientôt leur famille, l'emportent chez la plupart. Parmi ceux qui font le choix de la « dissidence », on ne compte que 900 hommes de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, quelques chasseurs alpins du corps expéditionnaire français en Norvège, des fantassins, des marins, des aviateurs.

Bien peu de monde, en vérité. Tous ont en commun une forme d'arrachement individuel face au collectif, une forme d'indiscipline vis-à-vis de l'autorité, un acte de rupture par rapport à leur milieu, à leur éducation, à leur carrière. Ce temps historique des commencements peut être ainsi le temps de l'interrogation du pédagogue. Qu'est-ce que « résister » ? Si l'analyse des historiens privilégie le plus souvent les modes d'action pour répondre à la question, la relation de l'action au sens est essentielle. Résister, c'est donc agir et donner du sens à son action. Ainsi en est-il du capitaine Philippe de Hauteclocque en 1940, après une brillante campagne de France, refusant la défaite, brisant le lien qui l'attache à l'armée, à ses traditions et à ses contraintes, en homme libre, il prend la décision de rejoindre le général de Gaulle. Hauteclocque devient Leclerc⁽¹⁶⁾.

La France, l'Europe, le monde : résister après la défaite

Enseigner l'histoire de la Résistance par l'entrée en résistance. Évoquer les circonstances, le moment historique, la construction personnelle, comme autant d'éléments ni pré-déterminants, ni déterminants, mais comme des ouvertures, des possibles, reconstituant par là même l'essentielle humanité des acteurs. Quand, pourquoi, comment dire « non » ? Ce n'est pas une question purement théorique. Elle débouche sur l'honneur, sur la menace, et sur la mort, peut-être. Elle est affranchissement, mais elle est aussi mise en danger de soi et d'autrui. Elle permet, enfin et surtout, d'appartenir à soi-même. On évoquera ainsi, à titre d'exemple et dans ce contexte, l'attitude de l'Inspecteur général de l'Instruction publique

Gustave Monod qui, refusant d'appliquer le statut des Juifs du 3 octobre 1940, expose clairement sa position au recteur de Paris, Jérôme Carcopino : « *je n'adhère ni au statut des Juifs, ni à l'épuration que paraît exiger une récente circulaire. S'il s'agit de contrainte allemande, alors nous avons à [...] prendre notre part respective de l'humiliation commune [...]. S'il s'agit au contraire d'un ordre nouveau, français et universitaire, alors je ne dissimule ni mes réserves ni mes réticences* »⁽¹⁷⁾. Il est démis de ses fonctions. Comprendre, refuser, résister⁽¹⁸⁾.

Si des actes de refus sont menés de façon individuelle et isolée, des manifestations plus collectives se développent également à partir de l'automne 1940, démontrant que la société française ne reste pas totalement passive face à l'occupant, même si la participation à ces protestations peut se révéler sans lendemain, ne s'accompagne pas forcément d'un engagement résistant, s'apparente aussi à ce « non-consentement » signifié par Pierre Laborie. Elles n'en démontrent pas moins que de nombreux Français sont conscients, patriotes et anti-allemands en 1940 et n'hésitent pas à le faire savoir⁽¹⁹⁾.

La plus importante des protestations collectives est celle de la jeunesse parisienne qui, sans véritablement répondre à un mot d'ordre venu de Londres, n'hésite pas à braver l'interdiction faite par l'occupant de manifester à l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1918. Le 11 novembre 1940, plusieurs milliers de lycéens et étudiants défilent sur les Champs-Élysées en arborant des symboles patriotiques et en chantant *La Marseillaise*. Ce même 11 novembre, dans d'autres villes de France ont également lieu des manifestations silencieuses, certes moins retentissantes que celle de Paris, mais qui n'en montrent pas moins une volonté de protester contre l'Occupation et la loi du vainqueur.

Parmi ces manifestations collectives se trouvent également les manifestations dites de ménagères qui se développent au cours de l'hiver 1940-1941. En dénonçant le mauvais état du ravitaillement, ces manifestations constituent également une façon de critiquer les pillages de l'occupant ou l'incapacité du régime de Vichy à satisfaire les besoins vitaux de la population.

La Résistance n'en commence pas moins à se développer et à se manifester en métropole sous ses formes pionnières dès les derniers mois de 1940 et le début de 1941 avec l'émergence des premiers réseaux et des premiers mouvements : Musée de l'Homme de Boris Vildé, Défense de la France de Philippe Viannay

en zone occupée, Liberté de François de Menthon, le Mouvement de Libération nationale de Frenay, Franc-Tireur de Jean-Pierre Levy, Libération de d'Astier de la Vigerie en zone Sud. La publication des premiers journaux clandestins au cours de cette période constitue une étape cruciale dans la maturation de la Résistance car elle permet de lui donner une dimension concrète, encourage sa structuration et établit des liens avec l'ensemble de la société du fait de leur diffusion.

Si « *la France libre fut africaine* ⁽²⁰⁾ », seuls quelques territoires, périphériques et peu peuplés, manifestent leur volonté de demeurer aux côtés de l'allié britannique dans la guerre à l'été et à l'automne de 1940 : Nouvelles-Hébrides le 20 juillet, Établissements français d'Océanie le 2 septembre, comptoirs français des Indes le 9, Nouvelle-Calédonie le 19. L'apport principal vient de l'Afrique équatoriale française (AEF) et du Cameroun, qui, à la suite du Tchad du gouverneur Félix Éboué, proclament leur ralliement à la France libre lors des Trois Glorieuses des 26-28 août 1940 ; seul le Gabon demeure alors sous l'autorité de Vichy. Churchill et de Gaulle tentent ensuite de rallier Dakar et, avec elle, toute l'Afrique occidentale française (AOF), mais l'opération est un échec les 24-25 septembre 1940. En revanche, les Forces françaises libres (FFL) s'emparent du Gabon en novembre, au terme d'une brève campagne.

Ces ralliements assurent à la France libre des territoires où exercer son autorité, des ressources pour l'effort de guerre allié et des moyens humains pour étoffer les rangs des FFL. C'est l'occasion, également, d'affirmer la continuité et la souveraineté de la France en guerre, par la création à Brazzaville, le 27 octobre 1940, d'un Conseil de défense de l'Empire, organe consultatif composé de gouverneurs de ces territoires, de chefs militaires et de personnalités de la France libre.

Surtout, de Gaulle profite de son séjour à Brazzaville, instituée capitale de la France libre, pour signer deux textes fondateurs : le manifeste du 27 octobre 1940 et la déclaration organique du 16 novembre, rédigée par le juriste Pierre Tissier. Il y affirme l'illégalité et l'inconstitutionnalité du « *pseudo-gouvernement de Vichy* », engagé depuis l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 « *dans la voie de la collaboration* » avec l'Allemagne, et pose les fondements juridiques et doctrinaux de la France libre, dont la validité est fondée sur le libre consentement des Français.

Le ralliement de ces territoires acquis, il importe, pour de Gaulle, que pas une minute la France ne soit absente de la guerre. Cet engagement est aux dimensions de la guerre, c'est-à-dire mondial. Aux volontaires, venus de France, de l'Empire et de l'étranger, qui rallient l'étendard à croix de Lorraine, il annonce : « *Vous voyagerez beaucoup, car il faut que, dans toutes les batailles, le drapeau de la France soit au premier rang.* » Dès septembre 1940, des pilotes des Forces aériennes françaises libres (FAFL) sont engagés contre les chasseurs et bombardiers allemands dans le ciel d'Angleterre. Les marins des Forces navales françaises libres (FNFL) assurent, sur toutes les mers, des missions de protection des convois de leurs frères de la marine marchande, de surveillance et d'attaque qui les opposent aux sous-marins, aux bâtiments de surface et aux avions ennemis, de présence du pavillon national et de la croix de Lorraine. Enfin, les forces terrestres combattent en Afrique les forces italiennes qui menacent les Britanniques depuis leurs possessions coloniales. C'est l'épopée de Leclerc, qui conduira les Français libres de Koufra à Strasbourg.

La France est entrée en résistance.

Ainsi l'évoque, le 30 mars 1947, à Bruneval, sur la côte normande, le général de Gaulle. « *En vérité, la Résistance française, c'était la défense nationale ! [...] qu'elle luttât dans les rangs de nos troupes des maquis ou dans ceux de nos grandes unités débarquées sur nos côtes, ou sur les mers, ou dans le ciel, qu'elle servît à découvert ou en secret [...], elle était l'effort de guerre de la nation luttant pour sa vie et pour celle des autres [...]. Mais elle fut, et il fallait qu'elle fût, une et indivisible comme la France qu'elle défendait. C'est justement parce que la Résistance, c'est-à-dire la défense [...], une fois de plus dans notre histoire mais dans le plus extrême péril, a finalement et pour un temps reforgé la solidarité française, qu'elle a sauvé non point seulement le présent, mais l'avenir de la nation, en faisant refluer en elle, dans le sang et dans les larmes, la conscience de son unité* ⁽²¹⁾ » . ■

Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des Universités associé
(histoire militaire et maritime contemporaine)
à l'Université Paris Sorbonne

Notes

1. Laurent Douzou et Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé, 2016.
2. Paul Valéry, « La crise de l'esprit », in *Europe de l'Antiquité au XX^e siècle*, Londres, Athenæus, avril-mai 1919.
3. Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin*, Paris, Bayard, 2011.
4. Robert O. Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Seuil, 1972.
5. Julien Blanc et Cécile Vast, *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
6. Pierre Laborie, *op. cit.*
7. Julian Jackson, *La France sous l'Occupation 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004.
8. Julien Blanc, *Au commencement de la Résistance. Du côté du Musée de l'Homme 1940-1941*, Paris, Seuil, 2010.
9. Laurent Douzou, « Usages de la presse clandestine dans la Résistance française », in Bruno Curatolo et François Marcot (dir.), *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. Sébastien Albertelli, *Les services secrets de la France libre. Le bras armé du général de Gaulle*, Paris, Nouveau Monde éditions et ministère de la Défense, 2012.
10. Pierre Laborie, « Définir la Résistance : illusoire ? Nécessaire ? », in Laurent Douzou et Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner la Résistance*, *op. cit.*, p. 115-122.
11. Alain Alexandre, *Résistance et libération à Rouen. De juin 1940 à septembre 1944*, Rouen, éditions Agglomération de Rouen, collection « Histoire(s) d'aggle », numéro 24, 2004, p. 8.
12. Céline Jurgensen et Dominique Mongin (dir.), *Résistance et dissuasion. Des origines du programme nucléaire français à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2018.
13. Pierre Cambon, Vincent Giraudier et Vladimir Trouplin, *De l'Asie à la France libre. Joseph et Marie Hackin, archéologues et compagnons de la Libération*, Paris, Liénart éditions, 2018.
14. Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner de Gaulle*, Paris, Canopé, 2018.
15. Un exemple de l'attitude d'un proconsul impérial nommé par la III^e République et rallié à Vichy dans les semaines de juin-juillet 1940, l'amiral Georges Robert : Jean-Baptiste Bruneau, *La marine de Vichy aux Antilles. Juin 1940-juillet 1943*, Paris, Les Indes savantes, 2014. Odile Girardin-Thibaud, *Les amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde éditions et ministère de la Défense, 2016.
16. *Le général Leclerc vu par ses compagnons de combat*, Paris, Alsatia, 1948. André Martel, Leclerc, *Le soldat et le politique*, Paris, Albin Michel, 1998. Christine Levisse-Touzé, *Du capitaine de Hautecloque au général Leclerc*. Actes du colloque des 19-21 novembre 1997, Paris, éditions Complexe, 2000. Olivier Forcade, « Du capitaine de Hautecloque au général Leclerc », in *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, numéro 58, Paris, 1998, pp. 144-146.
17. Lettre de Gustave Monod à Jérôme Carcopino, recteur de Paris, le 23 novembre 1940, in Claude Singer, *Vichy, l'Université et les Juifs*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 1992, p. 192.
18. Tristan Lecoq, *Gustave Monod. Une certaine idée de l'École*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques, 2009. « L'inspecteur général qui a dit non », in *L'Histoire*, numéro 357, octobre 2010, p. 36-37.
19. Pierre Laborie et François Marcot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l'Europe allemande. Historiographie, normes, prismes 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
20. Éric Jennings, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014.
21. Charles de Gaulle, discours prononcé à Bruneval le 30 mars 1947, in *Discours et messages*, tome II « Dans l'attente 1946-1958 », Paris, Plon, 1970, p. 44-45.

Évacuation de soldats alliés
blessés à Dunkerque
lors de l'opération *Dynamo*.

PARTIE 1

L'EFFONDREMENT ET LE SURSAUT

Dans la mémoire collective, l'année 1940 se caractérise d'abord par le traumatisme d'une défaite humiliante et la mise en place d'un régime qui fait le choix de collaborer avec le vainqueur. Mais l'appel lancé le 18 juin 1940 depuis Londres par le général de Gaulle et les premiers refus en métropole permettent de préserver l'avenir en jetant les bases d'une résistance future.

■ Une défaite incroyable, étrange, inéluctable

Le 3 septembre 1939, en réaction à l'invasion de la Pologne, la France déclare la guerre à l'Allemagne, quelques heures après le Royaume-Uni. Si le pays est traversé par de profondes divisions et connaît une forme de crise d'identité nationale, il n'en reste pas moins une grande puissance redoutée que les Allemands sont

inquiets de devoir affronter malgré la propagande nazie sur la supériorité du *Reich*. La rapidité de la victoire allemande en mai-juin 1940 provoque un choc dans le monde entier. Pour comprendre cette défaite sans appel, des explications *a posteriori* ont pu être avancées, notamment par la propagande de Vichy, sur l'impréparation du pays ou le refus des soldats de se battre. Elles ne correspondent pas à la réalité des faits tels qu'ont pu les montrer les travaux des historiens. Les événements de mai-juin 1940 ne se limitent pas à une simple défaite militaire mais s'accompagnent d'un effondrement du pays et de ses structures, dont les conséquences sont fondamentales pour comprendre les comportements des Français au cours de l'été et de l'automne 1940 et les débuts difficiles d'une résistance dans le contexte des premiers mois de l'Occupation.

Si la défaite de 1940 constitue un véritable « traumatisme » pour les Français, c'est parce qu'aucun signe avant-coureur n'avait permis d'envisager un tel désastre. La mobilisation en août et septembre 1939 se déroule normalement et les soldats de 1939 semblent tout aussi désireux que leurs aînés de 1914 de faire leur devoir. La proportion des insoumis et déserteurs est marginale et l'on compte aussi peu de manquements aux obligations militaires que lors de la mobilisation de 1914, avec quelque 3 000 cas de désertions et 700 d'insoumissions, soit à peine 0,1 % des appelés. Cependant, contrairement à 1914, la signature du pacte germano-soviétique, qui amène le PCF aligné sur Moscou à rompre avec la nation et une partie de ses cadres à la désertion ou, au mieux, à la passivité, empêche qu'il existe une Union sacrée.

Archives nationales 72AJ/740



Le front des Alpes

Le 10 juin 1940, Mussolini annonce que l'Italie entre en guerre contre la France. Le *Duce* déclare avoir « besoin de quelques milliers de morts pour s'asseoir à la table de la paix » et obtenir sa part du butin, à savoir l'annexion de plusieurs territoires revendiqués depuis plusieurs années par le dictateur italien (les deux Savoies, Nice, Tunisie). Une offensive italienne est déclenchée sur le front des Alpes le 21 juin. Les Italiens, qui attaquent en Maurienne et en Tarentaise pour tenter de forcer les cols et progresser ensuite vers Annecy et Chambéry au nord, Gap, Briançon et Menton au sud, sont tenus en échec par l'armée des Alpes commandée par le général René-Henry Olry. Parmi les chasseurs alpins qui se distinguent figurent le lieutenant Théodose Morel, futur chef du maquis des Glières, qui repousse à la tête de sa section d'éclaireurs skieurs (SES) une tentative de percée des Italiens au col du Petit-Saint-Bernard les 21 et 22 juin, ou Jean Bulle, futur chef des maquis de Savoie, qui le 22 juin 1940 prend les Italiens à revers après être descendu en rappel à la Tête de l'Enclave, afin de leur barrer l'accès de la vallée du Fayet et de Saint-Gervais, porte d'entrée vers le Beaufortain. Grâce à l'opposition de l'armée des Alpes, il ne fut pas possible à l'Italie d'occuper la totalité de la zone qu'elle revendiquait. L'armistice signé le 24 juin permet aux Italiens d'avoir comme seule zone d'occupation une étroite bande terrestre allant du nord de la Savoie jusqu'à Menton.



Éclaireurs skieurs français
dans le massif du Mont-Blanc.

© Gatteglio/SCA/ECPAD

© Viera/SCA/ECPAD



© Photographie inconnue/ECPAD

En mai 1940, percée de Sedan par la 10^e Panzerdivision.

Bien que la période dite de la « drôle de guerre » se caractérise par l'absence d'opérations d'envergure, les combats ne sont pas totalement inexistant. Chaque petite victoire remportée dans les airs (176 avions allemands abattus entre septembre 1939 et avril 1940, contre 52 côté français), sur mer (14 sous-marins allemands coulés par les torpilleurs alliés) ou sur terre (les missions des corps francs au sein des lignes ennemies permettent de faire plusieurs centaines de prisonniers), est utilisée par la propagande officielle, dont le principal slogan, « *Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts* », rassure l'opinion sur la certitude d'une victoire. L'armée française a la réputation depuis la victoire de 1918 d'être la meilleure du monde. La France peut également compter sur son Empire, sur sa flotte, sur ses réserves d'or et sur une alliance britannique qui lui confère la supériorité sur mer, dans le cadre d'une stratégie de guerre longue et périlleuse.

Dans ce contexte, la rapidité de la victoire allemande apparaît stupéfiante, tant l'armée française s'effondre rapidement, alors que ses chefs étaient confiants dans sa capacité à « tenir le choc », comme elle l'avait fait à Verdun. La double offensive déclenchée le 10 mai 1940, avec l'invasion des Pays-Bas et de la Belgique et la percée des Ardennes dans le secteur de Sedan, permet à la *Wehrmacht* d'isoler les armées alliées bloquées dans le nord de la France. Pour éviter sa destruction, le corps expéditionnaire anglais est rapatrié depuis Dunkerque entre le 1^{er} et le 5 juin lors de l'opération *Dynamo*, qui permet également à 100 000 soldats français de rejoindre l'Angleterre. Après la chute de la poche de Dunkerque le 5 juin, les forces allemandes reprennent l'offensive vers le Sud et franchissent la ligne de défense que Weygand, nommé généralissime en remplacement de Gamelin, a tenté de constituer sur la Somme. Le 14 juin, les troupes allemandes pénètrent dans Paris, déclarée « ville ouverte ».

Loin des clichés convenus d'une défaite qui s'expliquerait par le manque de combativité des forces françaises, la campagne de mai-juin 1940 a donné lieu à de très violents affrontements. La très grande majorité des soldats de 1940 se sont vaillamment battus, comme le

Des actes héroïques au milieu du chaos

L'image d'une armée française incapable de stopper la progression de la *Wehrmacht* vers la Manche et la mer du Nord en mai, la Somme puis la Loire en juin, ne doit pas faire oublier des actes militaires souvent désespérés mais qui n'ont pas forcément été vains, en permettant de protéger la retraite des troupes ou de freiner l'avancée allemande vers le Sud.

Le 17 mai, une tentative de contre-attaque est menée à Montcornet par la 4^e division cuirassée, que commande le colonel Charles de Gaulle. Bien que son unité soit encore en cours de formation, de Gaulle tente de couper l'avancée allemande entre Reims et Laon. Après une journée de combats victorieux sur le terrain, l'intervention de la *Luftwaffe* oblige la 4^e division cuirassée à se replier.

Totalement encerclés dans la « poche » de Lille, les 40 000 défenseurs de la ville, commandés par le général Molinié, tiennent du 25 au 31 mai, offrant un répit crucial pour la réussite de l'embarquement des forces alliées depuis Dunkerque. Après leur reddition le 1^{er} juin, les Allemands leur rendent les honneurs militaires. Au cours des journées suivantes, plusieurs unités françaises défendent également Dunkerque, faubourg par faubourg, afin de protéger jusqu'au dernier moment les opérations d'embarquement vers l'Angleterre.

Pour tenter de ralentir la progression allemande vers le Sud en juin 1940, des combats héroïques ont été menés sur la Somme et surtout sur la Loire. À Gien, les 16 et 17 juin, des soldats des 32^e et 107^e régiments d'infanterie combattent quartier par quartier, souvent au corps à corps, pour permettre le repli de plusieurs unités au sud de la Loire. Alors que Pétain annonce le 17 juin avoir demandé les conditions d'un armistice, d'importants combats continuent pour essayer de maintenir le plus de territoires possibles en dehors de la future zone d'occupation allemande. Entre le 19 et le 22 juin, les élèves aspirants de la 12^e brigade de cavalerie de Saumur tiennent un front d'environ 40 kilomètres face à deux divisions allemandes. Dans l'Est, les Allemands souhaitent atteindre la Haute-Savoie pour éviter que la future zone non occupée n'ait une frontière commune, et donc une porte de sortie, avec la Suisse. La résistance du Fort l'Écluse, près de Bellegarde, porte d'entrée vers les Alpes, commandé par le capitaine Favre, ainsi que la destruction des ponts sur le Rhône bloquent la poussée allemande jusqu'à la signature de l'armistice le 22 juin et permettent de laisser la Haute-Savoie en dehors de la zone d'occupation.



1^{er} juin 1940, les Allemands rendent les honneurs aux défenseurs de Lille.

Bundesarchiv 101-126-0311-04A

montrent l'ampleur des pertes subies (entre 50 et 60 000 tués) ou celles infligées aux Allemands (30 000 tués et 117 000 blessés). Mais la supériorité tactique et un meilleur usage des armes modernes (blindés et aviation, transmissions) dans le cadre d'une guerre dite plus tard *Blitzkrieg* (guerre éclair) expliquent que les Allemands enfoncent le front en moins d'une semaine et conquièrent les deux tiers du territoire en à peine deux mois. ■



La base de données « Mémoire des hommes » établie par le ministère des Armées recense les militaires morts au cours de la Seconde Guerre mondiale et les engagés volontaires étrangers en 1939-1940.

■ La chute de la France

La défaite de 1940 est bien plus qu'un simple désastre militaire. Elle provoque une décomposition totale du pays. Militairement vaincue, moralement abattue, la nation se délite en même temps que ses élites politiques et militaires. Témoin des événements, l'historien Marc Bloch évoque le « *plus atroce effondrement de notre histoire* ». L'état-major semble totalement paralysé face aux événements et le remplacement le 19 mai de Gamelin par Weygand ne produit pas le sursaut attendu. Le nouveau généralissime, tout en essayant de constituer une ligne de défense sur la Somme, ne cache pas autour de lui qu'une demande d'armistice lui semble inéluctable. Le gouvernement de Paul Reynaud, profondément divisé entre ceux qui veulent continuer la lutte et ceux qui souhaitent un armistice pour mettre fin aux combats, perd totalement le contrôle de la situation. Son départ de Paris le 13 juin et son errance de château en château jusqu'à Bordeaux illustrent la panique qui gagne tout le pays, jusqu'aux plus hauts sommets de l'État.

L'exode participe du traumatisme qui accompagne la défaite

Comme a pu l'écrire l'historien Henri Michel, « *l'exode du gouvernement baigne dans celui de tout un peuple* ». La débâcle des armées s'accompagne d'un gigantesque mouvement de population, qui s'explique par la panique qu'engendrent la rapidité de l'offensive allemande, la mémoire de l'invasion du nord de la France en 1914 et son cortège d'exactions, la peur des bombardements aériens. Mi-mai a lieu un premier exode, celui des Néerlandais, des Belges, des Luxembourgeois et des habitants du nord de la France.

Belges et Luxembourgeois, fuyant en mai 1940 leur pays, croisent des unités militaires françaises.



© Photographie inconnu/SCA/ECPAD



Service historique de la Défense

Juin 1940, prisonniers de guerre français désarmés par des Allemands.

Mais c'est surtout début juin, après que la ligne de défense constituée sur la Somme eut été rompue que le mouvement se transforme en sauve-qui-peut. Les convois de civils, où se mélangent toutes les catégories sociales, se pressent sur les routes menant vers le Sud et sont ponctués de nombreux drames alors que les mitraillages des *Stukas* blessent et tuent.

Vidant un tiers du territoire dans les deux autres cet exode, qui concerne entre sept et huit millions de personnes, provoque une dilution totale dans les départements de départ. Des fonctionnaires, des élus locaux, des acteurs économiques se mêlent aux flux de réfugiés, abandonnant leurs activités. Beaucoup de principes moraux volent en éclats. Les fermes, les maisons et les magasins abandonnés font l'objet de nombreux pillages.

Les gestes les plus irrationnels se multiplient dans une série d'actes qui n'auraient jamais été commis en temps ordinaire, comme à l'hôpital d'Orsay où des infirmières injectent des doses létales à des invalides ne pouvant être transportés. Les départements d'accueil sont débordés par cet afflux de

réfugiés, qui s'ajoute aux personnes ayant été évacuées des territoires frontaliers de l'est de la France en septembre 1939 et provoque des difficultés d'hébergement et de ravitaillement inextricables. Les récits des réfugiés dans les régions qui n'ont pas encore connu les combats amplifient le sentiment que le pays est au bord du gouffre et ravivent les grandes peurs collectives où, en l'absence d'informations précises, se mélangent fantasmes et craintes avérées sur la violence de l'adversaire et l'effondrement du pays.

Alimentant au sein de la population d'importantes angoisses mais aussi des ressentiments contre les responsables censés la protéger, l'exode participe du traumatisme qui accompagne la défaite et crée un désir d'ordre et de paix alors que le pays est plongé dans le chaos. Ses conséquences se font sentir encore pendant de longs mois après la fin des combats, qui ne marque pas immédiatement un retour à la normale. Si les premiers retours de réfugiés sont organisés dès l'été 1940, certains ne peuvent revenir dans leur région d'origine, désormais en zone occupée, qu'à la fin 1940, en raison des autorisations qu'il fallait obtenir des Allemands. À la même date, plusieurs milliers de familles recherchent encore, via les organisations d'aide aux réfugiés (Croix-Rouge, Cimade), leurs enfants perdus au cours de l'exode. ■



- Les ressources photographiques et cinématographiques de l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD).
- La plateforme du Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA), centre d'expertise belge pour l'histoire du XX^e siècle.

Marc Bloch et *L'étrange défaite*

Mobilisés dans l'armée française ou spectateurs à l'arrière, des intellectuels, témoins de l'effondrement du pays, ont essayé de livrer à chaud leurs interprétations d'une défaite qui apparaissait quelques mois plus tôt inimaginable.

Parmi les analyses les plus percutantes figure celle de l'historien médiéviste Marc Bloch, publiée à titre posthume en 1946. Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, âgé de 53 ans en 1939, Marc Bloch demande à être mobilisé. Il est affecté au service des essences. Il vit donc de l'intérieur la déroute de l'armée française au printemps 1940. Réfugié avec sa famille dans leur maison de la Creuse, il rédige *L'étrange défaite** durant l'été. Ce texte est une œuvre hybride : analyse de la défaite des forces françaises, programme de réformes, exercice d'autoportrait, voire de confession : « *ce que j'ai pu voir, il convient de dire avec quels yeux je l'ai vu* ». La méthode de l'historien,

son regard critique sont mis au service de la volonté de comprendre. Marc Bloch analyse la défaite pour mieux aider le pays à se libérer et à se redresser. Dans le contexte de la mise en place à Vichy d'un régime autoritaire, antirépublicain et ayant fait le choix de la collaboration, cet ouvrage témoigne aussi d'un état d'esprit particulier dès lors que Marc Bloch exprime son attachement aux valeurs républicaines et son patriotisme viscéral, appelant la jeunesse française à combattre. « *Un jour viendra, tôt ou tard, j'en ai la ferme espérance, où la France verra de nouveau s'épanouir, sur son vieux sol béni déjà de tant de moissons, la liberté de pensée et de jugement.* » En 1942, March Bloch rejoindra le mouvement de Résistance Franc-Tireur. Arrêté et emprisonné à Montluc à Lyon, il est fusillé le 16 juin 1944.

* Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, éditions Franc-Tireur, 1946 (réédité en 1990, Gallimard, coll. Folio Histoire).



« Sur la route d'Orléans 13 juin 1940 », dessin réalisé dans une école de jeunes filles à Paris à la rentrée de 1940.

Réseau Canopé, Musée national de l'Éducation

Berthe Auroy, une institutrice dans la guerre

Les événements de mai-juin 1940 bouleversent le quotidien de millions de Français qui se trouvent à l'arrière du front (hommes non mobilisés, femmes, enfants) et qui sont pris dans la tourmente de l'exode, comme le montre l'exemple de l'institutrice Berthe Auroy. Repliée à Chartres depuis le mois de mai, elle doit donner en juin ses dernières heures de cours avant de partir ensuite à la retraite. Mais devant l'arrivée des troupes allemandes, elle quitte précipitamment Chartres sans avoir vu d'élèves. Berthe Auroy raconte les faits marquants de son quotidien, ses ressentis et ses indignations dans un journal écrit du 29 octobre 1939 au 15 août 1945. Sont consignés dans ce document, publié en partie en 2008*, les affres de la vie quotidienne, la présence honnie de l'occupant, les méfaits de la collaboration, la montée en puissance de la répression et des persécutions. Dans ses douze cahiers d'écuyer manuscrits, Berthe Auroy insère aussi des articles et des tracts qu'elle annote. Le deuxième cahier (juin 1940-septembre 1940) permet d'entrer dans le quotidien de la débâcle. Elle y témoigne de l'indécision et de la peur (« *Comment dormir avec mes terribles préoccupations ?* »), de son insupportable voyage en train vers Moulins dans l'Allier (« *la foule* », « *la bousculade* »), de sa découverte de l'armée allemande (« *Je viens de prendre conscience de la défaite de notre pauvre pays* »), et de la souffrance des civils sur les routes (« *des croix de bois indiquent les tombes creusées provisoirement* »).

* Berthe Auroy, *Jours de guerre. Ma vie sous l'Occupation*, Paris, Bayard, 2008.

Jean Moulin, un préfet au cœur de l'exode

En mai 1940, au moment de l'invasion du territoire français par les troupes allemandes, Jean Moulin est préfet d'Eure-et-Loir. *Premier combat**, rédigé entre l'hiver et le printemps 1941, est le récit, heure par heure, de la manière dont ce serviteur de l'État fait face à l'effondrement de son pays : « *Je fais ce matin le bilan de la situation. Il est désastreux. Plus aucune organisation économique ni administrative. Tout un édifice social à reconstruire dans des conditions matérielles effroyables, sous les bombardements.* » Dans la ville de Chartres vidée de la quasi-totalité de ses habitants, il organise avec une poignée de volontaires l'accueil des réfugiés, toujours plus nombreux à partir de début juin, ainsi que le ravitaillement de la ville, veille à ce que les blessés soient soignés et les morts enterrés, et assure contre vents et marées le bon fonctionnement des services publics. « *Je répartis les tâches, je dicte les consignes : tel qui, hier, était rédacteur de journal, est chargé de me seconder dans la répartition des vivres.* » Il raconte également son refus, malgré la pression allemande, de signer un document accusant des tirailleurs sénégalais de l'armée française d'avoir massacré des civils, victimes en fait de bombardements ennemis. Redoutant de céder aux brutalités allemandes, il tente de se donner la mort. *Premier combat* est le témoignage d'un homme, animé par un sens aigu du devoir et de l'honneur, qui s'oppose à l'occupant sans être encore un résistant.

* Jean Moulin, *Premier combat*, Paris, éditions de Minuit, 1947 (réédité en 2009).



- La base de données « ÉGO 39-45. Écrits de Guerre et d'Occupation », établie par l'université de Caen, recense les témoignages, récits, carnets, journaux intimes et mémoires, concernant la France et les Français durant la Seconde Guerre mondiale, publiés de 1939 jusqu'à nos jours.

- Les ressources en ligne du Musée national de l'Éducation (Réseau Canopé).

■ La résignation et le sursaut

Dès le 25 mai 1940, la possibilité d'un armistice commence à être évoquée mais le président du Conseil Paul Reynaud la refuse car il la juge contraire à l'alliance avec la Grande-Bretagne. Le départ du gouvernement de Paris relance le débat. Très silencieux depuis son entrée au gouvernement, Pétain ne cache plus y être favorable. À l'inverse, certains développent des plans destinés à poursuivre la lutte. De Gaulle, nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre, propose l'organisation d'un « *réduit breton* » avec les troupes qui ont pu être sauvées à Dunkerque. Le projet le plus réaliste reste de continuer la guerre depuis l'Afrique du Nord, avec les ressources de l'Empire et une marine intacte. Cette solution semble dans un premier temps avoir l'avantage, y compris après le remplacement de Reynaud par Pétain le 16 juin. Le 19 juin, il est convenu qu'une partie du gouvernement et des Assemblées partiront pour le Maroc. Mais pour Pétain, qui refuse de quitter le territoire, ce départ remettrait en cause la légitimité de son pouvoir et risquerait de faire échouer l'armistice qu'il souhaite négocier avec les Allemands. Les 27 parlementaires qui s'embarquent le 21 juin de Bordeaux à bord du *Massilia* (dont Jean Zay et Pierre Mendès France) découvrent à leur arrivée à Casablanca le 24 juin que l'armistice a été signé. Considérés comme des déserteurs, ils sont arrêtés.

© Archives nationales/fonds Jean Zay 667AP/141



Vue du *Massilia*
près de Bordeaux,
21 juin 1940.

L'armistice, un choix lourd de conséquences

Le choix de l'armistice fait par Pétain, fondé sur l'idée que la victoire de l'Allemagne est inéluctable, répond aux attentes d'une majorité de Français qui, dans le chaos de la débâcle et de l'exode, aspirent à la fin des combats. Mais ce choix de l'armistice est lourd de conséquences : il engage le gouvernement à en faire respecter les conditions très dures imposées par le vainqueur et à « *cesser le combat* », contrairement à une capitulation qui n'aurait concerné que l'armée. L'armistice signé le 22 juin pose déjà le principe de la collaboration puisqu'il y est précisé que l'administration française doit coopérer avec l'administration militaire allemande (*MbF*) pour que soient assurés les « *intérêts de la puissance occupante* ».



Mémorial de la Shoah

Réfugiée en France en 1933, Hannah Arendt est internée à Gurs en mai 1940.

Un déshonneur : la livraison des Allemands antinazis réfugiés en France

Dans les années 1930, la France était apparue comme une terre d'accueil pour les étrangers (opposants politiques, Juifs fuyant les persécutions) qui cherchaient à fuir l'Allemagne après l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 ou les premiers territoires « annexés » par le *Reich* à partir de 1938. Mais pour ces antinazis allemands, autrichiens, voire tchèques, l'entrée en guerre de la France s'accompagne de mesures d'internement dès lors qu'ils sont citoyens d'une puissance ennemie, et ce malgré l'engagement antinazi de nombre d'entre eux. L'une des clauses figurant dans la convention d'armistice préparée par les Allemands précise que le gouvernement français devra livrer au *Reich* les Allemands antinazis qui se trouvent sur son territoire. Parce que cette clause est jugée contraire à l'honneur par le général Huntziger, celui-ci tente, sans succès, d'obtenir son retrait. Du fait de la menace qui pèse sur eux, des antinazis et des Juifs allemands internés dans les camps français cherchent à s'en évader et à quitter le territoire pour rejoindre les États-Unis grâce aux premières filières d'évasion qui se mettent en place, comme celle du journaliste américain Varian Fry à Marseille. ■



La carte des zones d'occupation en France dans l'espace pédagogique « Enseigner la Résistance » (Réseau Canopé).



Service historique de la Défense

La négociation de Rethondes et l'armistice

La négociation de la convention d'armistice, qui a lieu dans la clairière de Rethondes les 21 et 22 juin 1940, sur les lieux mêmes où avait été signée celle de 1918, fait l'objet d'une importante mise en scène de la part des Allemands pour bien inscrire la victoire de 1940 comme une revanche sur la défaite de 1918 et humilier la délégation française conduite par le général Huntziger. Hitler demande à ce que le wagon qui a servi en 1918 soit sorti du musée où il se trouvait pour servir à la négociation. Le monument érigé en 1918 et montrant un aigle allemand terrassé est détruit.

Une sujétion politique, économique et militaire

Après l'armistice de Rethondes avec l'Allemagne, le gouvernement français signe un second armistice le 24 juin avec l'Italie. La signature des deux textes est une condition nécessaire à leur entrée en vigueur respective. Rédigées en termes analogues, les deux conventions n'en présentent pas moins une différence essentielle : le texte franco-allemand prévoit une occupation allemande effective sur une partie de la France ; le texte franco-italien ne parle que du maintien des troupes italiennes sur les territoires atteints au moment de l'armistice. Néanmoins, ce sont bien deux occupations qui se mettent en place sur le territoire français. Aux contraintes administratives et économiques imposées par l'Axe à la France, s'ajoutent des mesures de démilitarisation strictes.

L'ensemble s'inscrit dans un cadre juridique bien défini. Installée à Vichy, la Direction des services de l'armistice (DSA) est chargée de l'application des deux armistices en lien direct avec les Délégations françaises d'armistice auprès des Commissions d'armistice, la DFCAA à Wiesbaden et la DFICIA à Turin. Leur rôle principal est « *d'empêcher de la part de nos adversaires tout empiètement et de s'opposer à des exigences et à des interprétations abusives* », comme le souligne le général Weygand, créateur de la DSA.

L'appel du 18 juin : une autre analyse de la défaite et du conflit

Le général de Gaulle au micro de la radio anglaise, dans les studios londoniens de la BBC, probablement le 30 octobre 1941.

Service historique de la Défense



rare dans l'histoire, pour qu'on y insiste. Il s'agit bien de la rupture d'un destin et d'un geste de fondation qui s'apprête à bouleverser autant le cours de la guerre que sa propre vie, marquant ainsi l'identification entre l'acte résistant et l'homme. Le refus de l'armistice et de la capitulation, c'est de Gaulle résistant et s'arrachant, par là même, à ses origines, à son état d'officier, à sa carrière pour entrer dans la rébellion, dans l'indiscipline, dans la pleine conscience d'un individu qui fait le choix de cette conscience et de sa liberté face au collectif et aux corps constitués.

En mai 1940, à la tête de la 4^e division cuirassée de réserve (DCR), le colonel Charles de Gaulle monte plusieurs contre-offensives pour arrêter la poussée des forces allemandes qui disloquent le front français. Nommé général de brigade à titre temporaire, il devient sous-secrétaire d'État chargé de la Défense nationale et de la Guerre, jusqu'à la démission de Paul Reynaud le 16 juin. Deux jours plus tard, en un appel, il entre dans l'histoire.

Enregistré vers 18 heures au siège de la BBC, l'appel est diffusé le 18 juin à 22 heures, puis de nouveau quatre fois le lendemain. Très peu entendu par les Français, il est seulement repris par extraits, le 19 juin, par de rares journaux de la presse régionale alors en activité, *Le Petit Marseillais* et *Le Petit Dauphinois*. Son enregistrement n'a pas été conservé, ce qui lui donne un caractère immatériel, aujourd'hui reconnu comme tel par l'UNESCO.

Le général de Gaulle lance cet appel alors que les conditions de l'armistice ne sont pas connues, que le gouvernement britannique n'a pas rompu avec le gouvernement français, que les ministres britanniques eux-mêmes sont partagés sur la ligne à suivre. L'appel, délibérément court, se veut rationnel : la France, avec son Empire, demeure une force essentielle ; l'Angleterre « tient la mer » ; « l'immense industrie des États-Unis » rentrera dans le jeu, parce que « cette guerre est une guerre mondiale ». C'est aussi un appel calculé. Si l'on sait que Pétain demande l'armistice, nul ne sait quel pouvoir va se mettre en place en France. C'est donc sur le terrain de la lutte qu'il se place et aux combattants qu'il s'adresse. Pas de ligne de partage politique ou idéologique, ni même militaire. C'est trop tôt. De Gaulle prend cependant date, en désignant les responsables de la défaite : « Les chefs qui, depuis de longues années, sont à la tête des armées françaises ».



Page manuscrite de l'appel du 18 juin 1940.

Un mot, un seul, dans cet appel, éclaire le présent et l'avenir : « résistance ». Nulle connotation militaire ou politique, mais une posture morale. C'est cette posture morale qui inspire, de 1940 à 1944, de Gaulle et ceux qui le suivent, dans la France libre et dans la Résistance. C'est cette posture qui donne, par avance, la signification des années qui viennent. Moment assez

Si le discours du 18 juin n'est pas encore un discours politique, c'est déjà un discours de liberté, c'est-à-dire « un système de courage » comme l'écrivait Charles Péguy. Il est à la fois une anticipation et un calcul. Anticipation des conditions terribles et dégradantes de l'armistice. Calcul sur le choix que l'Empire, et surtout l'Afrique française du Nord (AFN), puisse continuer le combat. Ce n'est que lorsque les conditions de l'armistice sont connues, le 21 juin, et notamment celles relatives à la flotte de guerre française, que le Cabinet de guerre britannique ratifie, en quelque sorte, le choix du Premier ministre : de Gaulle s'est engagé, il sera soutenu. Il s'exprime donc de nouveau à la BBC le 22 juin.

L'appel lancé le 22 juin sur les ondes s'inscrit dans la continuité des thèmes déjà développés le 18 juin. Mais devant les conditions de l'armistice et la fin de non-recevoir des chefs français qu'il a sollicités, de Gaulle s'exprime désormais en chef auto-investi de la résistance militaire française. C'est dans ce contexte qu'intervient la reconnaissance de la France libre, le 28 juin, par le gouvernement de Sa majesté. Cet acte fondateur de la France libre rassemble en une unique autorité tout acte de résistance.



- Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner de Gaulle*, Paris, Canopé, 2018.
- L'espace pédagogique en ligne « Enseigner de Gaulle » sur le site de la Fondation Charles de Gaulle (séquences pédagogiques, documents analysés et contextualisés).
- La séquence pédagogique « Deux attitudes face à la défaite » dans l'espace en ligne « Enseigner la Résistance » (Réseau Canopé / Fondation de la Résistance).
- « Paroles publiques » : archives sonores et filmées des discours de Charles de Gaulle et notamment le discours du 22 juin 1940 (Ina-Jalons et Fondation Charles de Gaulle).

■ Premiers refus

En 1940, alors que les victoires allemandes permettent au Reich d'occuper une grande partie du continent, la résistance apparaît en Europe plus ou moins spontanément selon le type d'occupation imposé. Lorsque l'occupation s'accompagne d'une liquidation totale de l'État national, la Résistance a pu se développer de façon quasi immédiate. En Pologne par exemple, le projet nazi transparaît dès la campagne militaire de septembre 1939, et un gouvernement clandestin est constitué avant même la capitulation de Varsovie. La résistance contre les Soviétiques s'y organise également à l'est de la ligne de séparation conforme au pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Dans la Tchécoslovaquie démembrée par le Reich, la résistance non-communiste s'unit dès le printemps 1940 pour former une Direction Centrale de la Résistance. Pour de nombreux pays occupés, le fait que le gouvernement légitime soit parti en exil à Londres pour y poursuivre le combat facilite la naissance d'une résistance intérieure, lui conférant une forte légitimité. Ce fut le cas pour les gouvernements de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas qui deviennent des pôles de référence hors du territoire national.

La France en revanche a une place à part dans cette « Europe allemande ». Elle n'est pas totalement occupée. La zone Sud est contrôlée par le gouvernement français qui s'installe à Vichy et incarne une forme de continuité de l'État bien que la rupture soit totale avec le régime républicain. La personnalité de Pétain rassure la population. Dans ce contexte, et contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays

Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Département de l'Isère



Une du *Petit Dauphinois*, 11 juillet 1940.

occupés, résister ne va nullement de soi, surtout en zone Sud où le poids de l'occupation ne s'exerce pas de la même façon qu'en zone Nord. Cela suppose d'enfreindre les consignes données, de rompre avec un État qui se maintient et de désobéir au maréchal Pétain, dont le prestige, hérité de la Première Guerre mondiale, est immense. Mais cela n'empêche pas que dès les tout premiers jours de l'Occupation, des gestes isolés et esseulés témoignent du premier sursaut de celles et ceux qu'on n'appelle pas alors et qui ne s'appellent pas eux-mêmes des résistants. Ces premiers refus sont de nature très variée et ne présagent pas toujours d'un engagement futur dans la Résistance organisée. Ils n'impliquent pas la même prise de risque selon qu'ils sont effectués en

zone Sud ou en zone Nord, se limitent à de simples actions de propagande ou consistent à développer des actions de sabotages. Pour des personnes tenues par le devoir de servir (officiers, hauts fonctionnaires), le fait de désobéir implique de rompre avec la culture d'obéissance qui caractérise leur corps professionnel. Il en va ainsi par exemple des officiers qui au sein de l'armée d'armistice se livrent à des camouflages d'armes en prévision d'une guerre de revanche. Alors que la très grande majorité des hauts fonctionnaires servent fidèlement le nouveau régime de Vichy, l'inspecteur général Gustave Monod constitue une exception notable en refusant d'appliquer les premières lois antijuives, ce qui lui vaudra d'être démis de ses fonctions. ■

Des militaires refusent la captivité et s'évadent



François Drogou, commandant du sous-marin *Narval*, refuse de déposer les armes fin juin 1940.

Leur écrasante victoire permet aux Allemands de faire plus d'un million et demi de prisonniers de guerre. L'armistice du 22 juin 1940 prévoit leur internement en Allemagne jusqu'à la « conclusion de la paix ». Refusant la captivité, des milliers de prisonniers profitent de leur internement dans un camp de transit en France ou de leur transfert outre-Rhin pour s'évader au cours de l'été 1940. Certains d'entre eux s'illustreront ensuite dans la Résistance naissante, comme le capitaine Henri Frenay, futur chef du mouvement Combat. Encerclé avec le 43^e corps d'armée au col du Donon (Vosges), il n'accepte pas d'être fait prisonnier et s'échappe le 25 juin 1940. Capturé le 19 juin à Cherbourg, le capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu parvient à s'enfuir trois jours plus tard d'un convoi en route vers le Reich. Déguisé en paysan, il gagne Jersey, puis l'Angleterre où il rallie de Gaulle le 30 juin. De son côté, le capitaine de Hauteclocque, blessé et prisonnier le 15 juin en Champagne, s'évade le 17 et, via l'Espagne et le Portugal, rejoint Londres où il se présente fin juillet au général de Gaulle sous le nom de Leclerc. Le philosophe Jean Cavallès, lieutenant de la 4^e division coloniale, est fait prisonnier le 11 juin 1940 dans l'Oise. Le 25 juillet, il réussit son évasion d'un convoi vers l'Allemagne. À Clermont-Ferrand, il participe à l'un des premiers groupes de résistance : la Dernière Colonne.



Fait prisonnier en juin 1940, le tirailleur Addi Bâ s'évade et se cache dans les Vosges avant de rejoindre la Résistance.

© addiba.free.fr.

Les 80 parlementaires qui ont dit non le 10 juillet 1940

Dernier acte de la III^e République, le vote des pleins pouvoirs constituants au maréchal Pétain se déroule le 10 juillet 1940, dans le casino de Vichy, en présence de 671 parlementaires réunis en Assemblée nationale, regroupement du Sénat et de la Chambre des députés. Sont absents les parlementaires communistes, déchus de leurs mandats suite au pacte germano-soviétique, ceux partis sur le paquebot *Massilia* en Afrique du Nord et privés de vote, ainsi que les morts au combat et ceux empêchés du fait des circonstances.

La séance a fait l'objet en amont de nombreuses tractations, menées par Pierre Laval, dont la promesse, qui ne sera pas tenue, de voir la future constitution « ratifiée par les assemblées créées par elle ». Elle dure en tout une heure et quarante minutes. Seuls 80 parlementaires votent non, 570 votent oui et 20 s'abstiennent. L'un de ces « 80 », selon les sources le député Vincent Badie ou le sénateur Marcel Astier, s'écrit en conclusion : « Vive la République quand même ! »



Coupons de vote du sénateur radical Justin Godart, l'un des 80 parlementaires qui ont voté non. Ils portent le tampon « Assemblée nationale, Vichy, 10 juillet 1940 ».

Musée de la Résistance nationale/
Champigny-sur-Marne/fonds Justin Godart

La dissimulation de l'eau lourde

Les premiers mois de l'Occupation permettent aux Allemands de s'emparer de nombreuses ressources françaises. Des initiatives adoptées au moment de la défaite permettent toutefois d'empêcher que des produits stratégiques ne tombent dans leurs mains. Lorsque éclate la guerre, grâce à l'équipe de Frédéric Joliot-Curie la France possède une nette avance dans la course à l'atome qui s'engage internationalement. Les principes scientifiques de l'énergie atomique sont établis, même si on ignore encore si les premières applications seront sous forme d'explosifs ou de centrales de production électrique. Il est en revanche clair que l'eau lourde, réactif nécessaire au contrôle des réactions nucléaires, sera indispensable. Avec l'appui du ministre de l'Armement Raoul Dautry, Joliot-Curie a accumulé dans les caves du Collège de France le stock mondial d'eau lourde, produite par une seule usine norvégienne, durant l'hiver 1939-1940. En juin 1940, alors que les Allemands approchent de Paris, il parvient à faire évacuer ces stocks hautement stratégiques vers le Royaume-Uni depuis le port de Bordeaux. Cet acte contribuera à freiner le programme allemand de recherche atomique.

Avis d'exécution
bilingue de Pierre
Roche, 7 septembre
1940.



Centre régional Résistance & Liberté, Thouars

Les premiers refus de la présence allemande en zone occupée

L'analyse de la psychanalyste Marie Bonaparte selon laquelle en 1940 « la haine agressive avait fait place chez les vaincus à une admiration soumise et fascinée pour leurs vainqueurs », est très exagérée. S'il y eut une poignée de Français admiratifs de l'ordre et la force des nouveaux maîtres, l'état d'esprit dominant fut celui d'une « population réservée », comme le mentionnent les premiers rapports des *Feldkommandanturen*. Bien qu'isolées, ne répondant à aucune logique collective, des actions ont pu se développer dès l'été 1940 contre l'occupant. Dans le Loiret, les rapports allemands témoignent de différentes affaires, allant du refus d'obéir (un prêtre arrêté parce qu'il s'oppose à une réquisition) jusqu'à des agressions contre des soldats (des tirs sont essayés par des sentinelles à Briare fin juillet) et des sabotages (sectionnements de câbles de la *Wehrmacht* en août). À Nantes, l'occupant exige en août une amende de deux millions de francs en représailles de sabotages. Pour s'être livrés à des sabotages au cours de l'été 1940, un ouvrier agricole, Étienne Achavanne, est fusillé près de Rouen, Pierre Roche à La Rochelle, Paul Lallier à Épinal, Marcel Brossier à Saint-Jacques-de-Lalande et deux marins-pêcheurs (Lucien Brusque et Émile Masson) à Amiens. Condamnée à mort à Arras pour avoir coupé des fils téléphoniques, Blanche Paugam voit sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité et sera déportée. Ces actions permettent de faire sentir à l'occupant qu'il est en territoire hostile mais ne s'intègrent pas dans une stratégie tournée vers l'avenir. Marqués par le phénomène des francs-tireurs lors de l'occupation prussienne de 1870-1871, les Allemands exercent une justice impitoyable et exemplaire, afin d'exercer un effet dissuasif.

Les appels à résister en zone Sud

En zone Sud, qui échappe à la présence allemande et où la personnalité de Pétain rassure, le fait de résister dès l'été 1940 apparaît moins évident qu'en zone Nord. Des initiatives appelant à refuser la défaite ne s'en développent pas moins, sous forme de tracts et papillons, pour interpeller l'opinion. Le 17 juin 1940, le jour même où Pétain appelle à « cesser le combat », Edmond Michelet, responsable départemental de l'Association catholique de la jeunesse française, distribue à Brive, avec quelques amis, des tracts dénonçant l'esprit de capitulation en reprenant des extraits de l'œuvre de Charles Péguy (« celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend »). Fin juin 1940, à Narbonne les frères Vernant, agrégés de philosophie, fabriquent à l'aide d'un matériel d'imprimerie pour enfants des papillons avec l'inscription « Si la France est par terre, c'est la faute à Hitler. Son drapeau dans l'eau sale, c'est la faute à Laval. » Auteur d'un « appel aux Corses » le 11 juillet 1940, le commandant Pietri fonde la Légion Corse, organisation pionnière de la résistance dans l'île. Souvent mis sur le même plan que ces premiers appels à résister, « l'Appel à la lutte » rédigé par Georges Guingouin en août 1940 est en réalité d'une autre nature : il s'agit d'un appel aux communistes à rester fidèles au parti et à Moscou malgré les doutes qui ont pu accompagner le pacte germano-soviétique.



- Les notices biographiques des « fusillés, guillotins, exécutés massacrés 1940-1944 » du Maitron en ligne.
- La base de données « Archim » des Archives nationales qui donne accès à des affiches du début des années trente à l'après-guerre.

■ Raconter le basculement

De rares pionniers ont raconté dès 1940 le moment de leur basculement dans la désobéissance. D'autres ont écrit leurs mémoires ou ont accepté d'être interrogés après guerre. Mais que disent-ils de leur entrée en résistance en 1940 ? Parce qu'ils sont susceptibles de compromettre leurs auteurs, les écrits contemporains des événements (journaux intimes, correspondances) sont prudents, excepté peut-être ceux des Français libres rédigés hors de métropole. Les témoignages postérieurs, écrits ou oraux, posent la question des reconstructions volontaires ou involontaires de la mémoire après des années de combats et le retour à la vie civile. Des pionniers se souviennent parfois de la « scène primitive » qui les a vus basculer. La question du genre est aussi à prendre en compte dans ces récits : quand des femmes évoquent leurs émotions face à la défaite, des hommes s'inscrivent dans l'action. Mais les pionniers ont dans le fond peu parlé des débuts de la Résistance. Beaucoup ont été victimes de la répression sans avoir pu témoigner ; des parents ou amis ont alors évoqué leurs actions au risque de simplifier leurs propos. Ceux qui ont survécu ont mis l'accent sur la Résistance organisée plutôt que sur des débuts difficiles, témoignant d'imprudences, d'hésitations, mais aussi parfois d'une position qui n'était pas toujours clarifiée à l'égard du maréchal Pétain. Enfin, cette évocation des débuts reste aussi le jardin secret des survivants.

Écrire pour soi

Historienne de l'art et ancienne militante du Front populaire, **Agnès Humbert** tient un journal intime au cours de la période. En juin 1940, repliée en Haute-Vienne, elle entend à la radio l'appel du général de Gaulle. Alors que son voisin lui dit que ce « *cinglé* » ne pourra rien, elle écrit dans son journal intime qui sera publié après guerre : « *C'est grâce à ce "cinglé" que je n'ai pas tenté d'en finir car il m'a donné un espoir que rien au monde ne saura plus éteindre* ».

« Je suis sortie dans la rue pour vomir... tellement le choc a été brutal. »

Germaine Tillion, souvenir du 17 juin 1940 à la suite du discours prononcé à la radio par Pétain appelant à « *cesser le combat* » (témoignage oral, fin des années 1990).



Association Germaine Tillion



Library of Congress

« La Résistance, la vraie, celle des premières années, celle que peu d'hommes ont connue, est pour moi, comme un jardin secret où parfois, seul, je pénètre. »

Extrait d'une lettre d'Henri Frenay adressée au colonel Passy, qui l'invite en 1950 à écrire ses mémoires.

maintenant » (20 juin 1940). Suivent des notes sur la nécessité d'agir : « *Je me sens devenir folle au sens physiologique du mot – folle si je ne fais pas quelques choix pour réagir* » (6 août 1940). De retour à Paris, elle participe à la création de l'une des toutes premières organisations de résistance en zone occupée, le groupe du Musée de l'Homme formé autour de Boris Vildé.

Parler de soi après la guerre

Témoignant en 1946 devant des enquêteurs de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France, **Jean-Pierre Levy**, chef du mouvement Franc-Tireur, évoque son

isolement après sa démobilisation en août 1940. « *Pas une minute, pour lui, il n'est question d'accepter la défaite. Le problème est de savoir comment réagir.* » Cette source consultable en ligne (Archives nationales, 72 AJ) peut être confrontée à ses mémoires publiés en 1998 dans lesquels il fait part d'un échange avec un ami alsacien : « *Instinctivement, je lui fais part de mon désir de ne pas céder. Comment continuer la lutte ? Honnêtement je n'en avais pas la moindre idée. Toutefois ma détermination et ce que j'ai dit à mon interlocuteur ont dû le frapper suffisamment pour que cet épisode reste dans sa mémoire.* »

Dans un entretien filmé réalisé en 2018 par la Fondation Charles de Gaulle, **Alexis Le Gall** raconte l'échange qu'il a eu avec son frère le 17 juin 1940 après avoir entendu le discours radiodiffusé du maréchal Pétain. « *La France est foutue, nous on continue. On va rejoindre les Anglais. Voilà ce que mon frère a dit et moi j'ai suivi [...]. Ma mère nous a regardés tous les deux et elle n'a rien dit.* » Le jeune lycéen d'Audierne (Finistère) de 17 ans quitte la France. Arrivé en Angleterre, il s'engage dans les Forces françaises libres. Bien après la guerre, il témoignera devant les élèves du Finistère dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, et dans ses mémoires. ■



Les témoignages oraux ou écrits

- Le fonds 72AJ des Archives nationales (archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale).
- Les films ou textes mis en ligne par l'association des Amis de la Fondation de la Résistance ; les Fondations (pour la Mémoire de la Déportation, Charles de Gaulle, de la France Libre) ; des sites d'archives comme « Mémoires de résistances » (Dordogne).
- Le webdocumentaire « Les Résistances » (France 3).
- Des centres d'archives dont le Service historique de la Défense, des musées de la Résistance et de la Déportation.

Une **bibliographie détaillée** consultable sur le site de la Fondation de la Résistance.

PARTIE 2

CONTINUER LE COMBAT ET INVENTER LA RÉSISTANCE

Deux formes de résistance, de nature différente au départ, se développent à partir de l'été et de l'automne 1940. Rejoindre Londres permet de continuer la lutte armée depuis l'extérieur aux côtés de la Grande-Bretagne. À l'intérieur du pays en revanche, pour ceux qui refusent la défaite et l'Occupation, la Résistance, qui n'a aucune structure et pas même de nom, est à inventer.

■ Poursuivre la lutte aux côtés des Britanniques

Pour ceux qui veulent continuer le combat en 1940, la seule logique consiste à rejoindre la Grande-Bretagne. Parmi les premiers Français libres, certains se trouvent déjà en Angleterre en 1940, d'autres viennent d'unités qui se sont battues en Norvège. Surtout, dès la défaite, des filières assurent des liaisons entre la France et l'Angleterre. La plus risquée consiste à traverser la Manche en bateau depuis les ports bretons et normands malgré les interdictions de navigation imposées par les Allemands. Plus longue, la filière ibérique consiste à tra-

verser l'Espagne et le Portugal pour se rendre à Gibraltar, afin d'y être pris en charge par les Britanniques. Une fois en Angleterre, deux possibilités s'offrent aux combattants volontaires : s'engager dans les troupes britanniques ou rejoindre l'embryon qui se constitue autour du général de Gaulle. Les accords signés entre de Gaulle et Churchill le 7 août permettent de renforcer la légitimité du général et de jeter les bases de la France libre, qui se dote d'une branche militaire, les Forces françaises libres (FFL), armée autonome mais qui accepte de

se placer sous les ordres du commandement britannique. Rejoindre les FFL implique de lourds sacrifices, nécessitant de tout quitter. Cela explique que les premiers Français libres soient peu nombreux. À la fin de l'été 1940, de Gaulle ne peut compter que sur une squelettique légion de 7 000 hommes environ. La rareté des ralliements et l'inexpérience des volontaires, souvent très jeunes – vingt-cinq ans à peine en moyenne –, sont en partie compensées par l'enthousiasme et la foi qui les animent. ■

Le Corps féminin des Volontaires françaises

Parmi les premières Forces françaises libres figure une catégorie peu connue, celle de femmes qui répondent dès 1940 à l'appel de De Gaulle. Parce qu'il s'inscrit en rupture avec une société dans laquelle les tâches combattantes sont normalement réservées aux hommes,

l'engagement de ces volontaires féminines n'en est que plus remarquable. Certaines travaillaient ou étudiaient en Angleterre. D'autres ont fui la France à bord de navires (Jeanne Bohec) ou en passant par l'Espagne (Tereska Szwarc, future Torrès). D'autres

encore sont parties de plus loin, comme les Néo-Calédoniennes Raymonde Rolly et Raymonde Jore. Toutes refusent la défaite. Elles écrivent à de Gaulle ou se présentent à son QG. Beaucoup serviront comme civiles, mais certaines veulent porter l'uniforme. Une unité militaire féminine, le Corps féminin, est créée à l'automne 1940. Elle est confiée à la championne de tennis Simonne Mathieu. Des hommes seront ainsi remplacés dans les fonctions subalternes des états-majors (secrétaires, conductrices, téléphonistes) et libérés pour le combat. De Gaulle veut aussi éviter que les Françaises ne s'engagent directement dans l'ATS (*Auxiliary Territorial Service*) britannique, qui assurera seulement leur formation militaire. Ces femmes signent le même engagement que les hommes. Pour la première fois au sein de l'armée française, elles sont de vraies militaires, encasernées et pour certaines gradées.

À Londres, Simonne Mathieu passe en revue un contingent du Corps féminin, décembre 1940.

■ Une armée et un État pour la France libre

La situation de De Gaulle est fragile à Londres car le général ne dispose pas de la même légitimité que les gouvernements en exil (ceux de la Belgique, du Luxembourg et des Pays Bas) qui continuent de contrôler leur flotte et d'exercer leur autorité sur leurs possessions coloniales. Il lui faut donc s'affirmer comme l'incarnation d'une France qui continue le combat auprès des Britanniques et trouver des soutiens pour renforcer sa légitimité. Bien que peu nombreux au départ, les premiers ralliements n'en sont pas moins cruciaux pour permettre à la France libre de se développer, à la fois sur le plan militaire à travers les Forces françaises libres (FFL) mais aussi politique avec la mise en place d'une administration civile.

Une unité ralliée à la France libre : le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine

Début juin 1940, 900 hommes de l'armée du Levant sont envoyés à Chypre pour s'opposer à une possible attaque italienne au Proche-Orient. Après la signature de l'armistice, 350 d'entre eux, entraînés par le capitaine Lorotte, refusent de rembarquer vers le mandat français du Liban, préférant continuer le combat aux côtés des Britanniques. Lors d'une prise d'armes, le 15 juillet, les Britanniques leur remettent l'*Union Jack*.

À Tripoli du Liban, une centaine d'hommes emmenés par le capitaine Folliot font le même choix. Munis de faux ordres de mission, ils

embarquent, dans la nuit du 27 au 28 juin 1940, à bord de camions en direction de la Palestine britannique. Rejoints par d'autres « évadés » du Levant, et les « Chypriotes » de Lorotte, ils forment le bataillon d'infanterie de marine (BIM), qui s'installe au camp de Moascar, près d'Ismaïlia en Égypte. Début septembre, la compagnie Folliot, dotée de matériel britannique, est engagée sur le front égypto-libyen et participe, en décembre, à l'offensive contre les troupes italiennes en Afrique de l'Est. La 3^e compagnie du capitaine Savey prend part à la prise de Keren en Érythrée, le 27 mars 1941.



Le 25 août 1940, Louis de Benoist, président de la compagnie du canal de Suez et du comité France libre d'Égypte, remet au bataillon d'infanterie de marine le drapeau tricolore, en présence des autorités britanniques.

« L'île de Sein, c'est le quart de la France » (Charles de Gaulle)

Le 19 juin, alors que les Allemands occupent la Bretagne, le courrier de l'île, l'*Ar Zénith*, fait escale à Sein avec une centaine de militaires et 25 civils échappés d'Audierne, avant de partir pour l'Angleterre. Des habitants réunis autour d'un poste de TSF entendent le 22 juin 1940 le discours du général de Gaulle lancé sur les antennes de la BBC. Deux jours plus tard, le gouvernement de Vichy annonce que les militaires doivent se constituer prisonniers. Pour se soustraire au recensement imposé par les Allemands, 136 îliens embarquent, entre le 24 et le 26 juin, sous la houlette de l'abbé Guillermin, maire et recteur de l'île de Sein, à destination de l'Angleterre.

Au total, 128 Sênans s'engagent dans la France libre; les plus jeunes dans la marine de guerre, les plus âgés dans la marine marchande ou au service des pêches du port de Penzance (Royaume-Uni). Surpris par le grand nombre de Sênans parmi les volontaires qu'il passe en revue à l'Olympia Hall à Londres, le 1^{er} juillet 1940, le général de Gaulle aurait dit : « L'île de Sein, c'est le quart de la France. » Dès l'été 1940, des pêcheurs de l'île déposent en Bretagne des agents de la France libre, dont le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves en décembre.

La situation complexe des Antilles

À l'annonce de l'armistice, les conseils généraux martiniquais et guadeloupéen adoptent, respectivement le 24 juin et le 1^{er} juillet 1940, une motion par laquelle ils appellent à continuer le combat aux côtés des Alliés et manifestent leur attachement à la République. Mais ils se heurtent à l'amiral Robert, haut-commissaire de la France aux Antilles, qui soutient le gouvernement français dirigé par Pétain. S'appuyant sur la force armée, l'amiral Robert fait arrêter les dissidents, notamment Paul Valentino, président du conseil général de Guadeloupe, ou Maurice des Étages, conseiller général de Martinique.

En Guyane, trois sociétés d'anciens combattants adoptent une position similaire le 26 juin, appelant à poursuivre le combat aux côtés des Alliés. Le capitaine Chandon tente un coup de force contre le gouverneur qui échoue. Il passe alors au Surinam, pays voisin, d'où il organise l'évasion d'environ 200 relégués (internés dans les bagnes de Guyane), qui composeront le « bataillon des bagnards ».

Dans les faits, aux Antilles de l'automne 1940 à la fin mars 1941, les formes d'opposition se limitent à des actes symboliques et à un mouvement encore diffus de départs vers les îles anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie. ■

Des engagements individuels



Parmi les premiers Français libres se trouvent des anciens de la campagne de Norvège (avril-juin 1940) qui rejoignent Londres, plutôt que de retourner en métropole à l'été 1940. Le sous-officier Joseph de Ferrières de Sauvebœuf, qui a participé à la bataille de Narvik, signe son acte d'engagement le 24 septembre 1940.

© Musée de l'ordre de la Libération / photo Hubert Germain



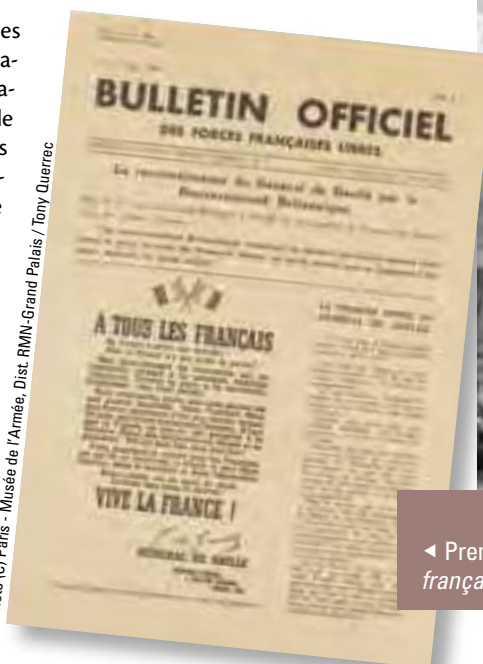
© Musée de l'ordre de la Libération

René Cassin et les fondements juridiques de la France libre

Se construire une légitimité constitue à l'été 1940 l'un des enjeux majeurs pour de Gaulle du fait de la fragilité de sa situation. Il existe en France un gouvernement légal et sa personnalité pèse peu par rapport à celle de Pétain. Le général de Gaulle charge le juriste René Cassin de construire les bases juridiques de la France libre. Ayant embarqué le 24 juin à Saint-Jean-de-Luz pour l'Angleterre, cet ancien combattant de la Première Guerre mondiale est un rallié de la première heure.

Les négociations d'un accord avec les Britanniques sont complexes dans un contexte diplomatique où les ambassades étrangères s'installent à Vichy. Les accords signés le 7 août 1940, par le Premier Ministre britannique Churchill et le général de Gaulle, reconnaissent la France libre comme seule organisation qualifiée pour représenter la France en guerre. Équipés et armés par les Britanniques, les *Free French* conservent « dans toute la mesure possible, le caractère d'une force française ». S'ensuit la publication du premier numéro du *Bulletin officiel des Forces françaises libres* le 15 août 1940, qui deviendra le *Journal officiel de la France libre*.

Photo (C) Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Tony Querrec



▲ René Cassin.

◀ Premier *Bulletin officiel des Forces françaises libres* paru le 15 août 1940.

© Musée de l'ordre de la Libération

Les premiers comités français à l'étranger

Dès l'été 1940, des Français expatriés et des sympathisants francophiles favorables au général de Gaulle organisent, dans les pays alliés ou neutres, des comités destinés à manifester leur soutien à la France libre. Tous les continents sont touchés par ce phénomène, l'Amérique (Canada, États-Unis, Mexique, Brésil, Argentine) comme l'Afrique (Égypte, Congo belge) ou l'Asie (Turquie, Iran, Chine, Indes, Indonésie). Des personnalités locales (Jacques Soustelle, Albert Guérin en Amérique latine) et des envoyés de Londres (Élisabeth de Miribel au Canada) jouent un rôle d'animateurs. Ces comités organisent des collectes de fonds en faveur de la France libre, prennent en charge le départ de volontaires, assurent des missions d'information et de propagande en dépit de l'opposition des ambassades vichystes, qui pourchassent les dissidents et les privent de leur passeport.



Insigne du comité de la France libre *France Forever* (États-Unis).

La création de l'ordre de la Libération

Créé à Brazzaville (Gabon) en novembre 1940, l'ordre de la Libération est l'une des toutes premières institutions dont se dote la France libre, ce qui en fait un symbole très fort des efforts développés par de Gaulle pour renforcer sa légitimité. Destiné à récompenser les « personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire », il naît au lendemain de l'échec de Dakar et de la campagne du Gabon qui ont causé les premières pertes chez les FFL lors de combats fratricides.

Dans sa déclaration organique du 16 novembre 1940, de Gaulle démontre sur le plan juridique l'illegalité du gouvernement de Vichy et la nécessité de placer l'ensemble des forces françaises sous « une autorité centrale provisoire » : la sienne. La création de l'ordre de la Libération participe de l'affirmation de ses prérogatives régaliennes de chef des Français libres et de sa quête de légitimité face à Pétain.



© Musée de l'ordre de la Libération

Premier modèle de la croix de la Libération, attribuée à Léon Bouvier.

Cette « chevalerie exceptionnelle » ne connaît pas de hiérarchie, ni de grade. Son insigne unique est la croix de la Libération et son titre celui de compagnon de la Libération. Si tout un chacun, sans distinction aucune, français ou étranger, peut recevoir ce titre, les critères sont très stricts. Il s'agit bien de n'accepter que des candidats aux parcours hors du commun, qui sont choisis au terme d'un long processus de nomination.

Attribuée seulement jusqu'en janvier 1946 (avec deux exceptions en 1958 pour Churchill et en 1960 pour George VI à titre posthume), la croix de la Libération n'a été conférée qu'à 1 038 personnes (dont 6 femmes), 18 unités militaires des Forces françaises libres et 5 communes (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'île de Sein). Créée en 1940, elle distingue en définitive – pour 75 % de ses titulaires – des résistants de l'année 1940.

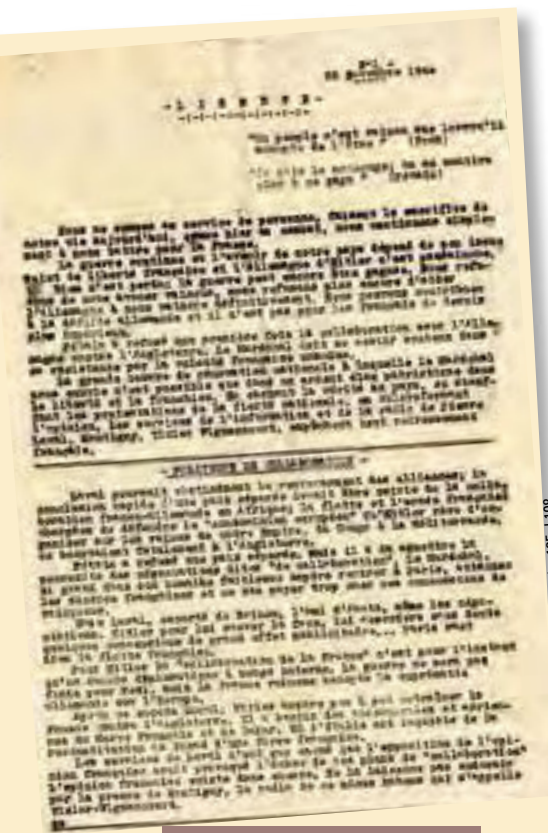


- Des ressources documentaires (témoignages, photographies, portraits, chronologie, *Revue de la Fondation de la France Libre*), une liste des Français libres et un corpus sélectionné pour le CNRD sur le site de la Fondation de la France Libre.
- Les biographies des compagnons de la Libération et une base de données des médaillés de la Résistance française pour mener des recherches nominatives sur le site de l'ordre de la Libération.
- Des publications de la France libre sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF.

© Musée de l'ordre de la Libération

■ « Faire quelque chose » en métropole

À ses débuts, la Résistance n'a été qu'une poussière d'initiatives individuelles de femmes et d'hommes livrés à eux-mêmes mais qui cherchent à « faire quelque chose », notamment pour contrer la propagande officielle de l'occupant et de Vichy et réveiller une opinion traumatisée par la défaite.



Premier numéro de *Liberté*, novembre 1940.

Deux organisations pionnières

L'activité principale des premiers noyaux de résistants consiste à confectionner et diffuser des tracts. Dès la fin 1940 déjà, des organisations portent des projets plus ambitieux. La principale organisation qui se développe en zone occupée à partir de l'automne 1940 est celle du Musée de l'Homme à Paris. Elle montre le rôle des sociabilités développées avant guerre dans l'émergence de la résistance pionnière. Constitué autour du linguiste Boris Vildé, ce groupe agrège autour de lui d'autres noyaux naissants de résistants : des avocats rassemblés autour de Léon-Maurice Nordmann, un cercle d'écrivains formé par Jean Cassou et Agnès Humbert, une organisation d'aide aux prisonniers de guerre évadés dirigée par le colonel Hauet et l'ethnologue Germaine Tillon. Cette « nébuleuse » du Musée de l'Homme illustre le passage d'actions individuelles à une première forme d'organisation collective. Elle montre également les tâtonnements qui caractérisent les débuts de la Résistance. Les premiers résistants découvrent une vie clandestine à laquelle ils n'étaient pas préparés. Les différentes activités ne font pas encore l'objet de

cloisonnements, comme ce sera le cas par la suite avec une séparation nette entre les mouvements et les réseaux.

En zone non occupée, des logiques voisines sont à l'œuvre avec la création à la fin de l'automne 1940 du Mouvement de Libération nationale (MLN). Son fondateur, le capitaine Henri Frenay, s'appuie sur l'un de ses condisciples de l'École de guerre, Robert Guédon, ainsi que sur les relations de son amie Berty Albrecht parmi le milieu des surintendantes d'usines, pour essayer d'implanter le MLN en zone Nord. Frenay développe ses activités dissidentes sans prendre de précautions particulières avant de basculer dans la clandestinité en mars 1941.

Le journal clandestin, socle des mouvements

La presse clandestine s'impose comme l'une des principales formes de résistance en France et dans tous les pays occupés. En Belgique, où les souvenirs de l'Occupation de 1914-1918 sont restés vivaces, les premiers journaux clandestins paraissent dès l'automne 1940 et reprennent les titres de leurs aînés, à l'image de *La Libre Belgique*.

Parce qu'elle nécessite des équipes chargées de sa rédaction ainsi que des relais pour en assurer l'impression et la diffusion, la création d'un journal entraîne souvent le développement d'un « mouvement »



Centre de ressources de La Coupole

L'ancien ministre du Travail du Front populaire, Jean-Baptiste Lebas.

Une résistance spécifique dans le Nord

Les premières formes de résistance divergent selon les territoires, tant le contexte local apparaît différent. Le nord de la France est un cas à part du fait de son histoire et du statut d'occupation particulier imposé par les Allemands. Les débuts de la Résistance y commencent avant la fin des combats en juin 1940. Spontanément, des hommes et des femmes, dont les motivations sont principalement patriotiques, hébergent des soldats britanniques ou français qui cherchent à échapper à la captivité. D'autres récupèrent des armes ou sabotent des câbles téléphoniques de l'armée allemande. Le nombre exceptionnellement élevé de ces actes s'explique par une série de facteurs spécifiques au Nord-Pas-de-Calais. Cette première résistance se nourrit d'abord de l'expérience de 1914-1918. Ses acteurs ont voulu suivre l'exemple de leurs aînés (créer des journaux clandestins, recueillir des renseignements sur l'ennemi, etc.). Parmi eux, nombreux sont les anciens combattants (Norbert Fillierin), les anciens travailleurs forcés (Joseph Dubar) ou des déportés (Jean-Baptiste Lebas) de la Grande Guerre.

La région est le principal théâtre d'opérations de la campagne de l'Ouest de mai-juin 1940 et reste une base essentielle jusqu'au début de l'année 1941 (opération *Seelöwe*, bataille d'Angleterre). Des unités allemandes continuent d'y stationner. Le statut d'occupation mis en place est enfin particulier avec le rattachement au commandement militaire de Bruxelles, une exploitation économique forte et certaines formes de germanisation, notamment dans le domaine culturel. Les premiers groupes de résistants constitués dans une improvisation totale vont progressivement se structurer et s'intégrer aux réseaux belges et britanniques au début de l'année 1941.

Centre de ressources de La Coupole



Verso du journal clandestin *L'Homme libre*, octobre 1940.



Papillon collé sur un panneau indicateur à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines, ex-Seine-et-Oise) le 1^{er} septembre 1940.

qui adopte une organisation hiérarchisée et cherche à développer des relais au plan local. La majorité des mouvements sont ainsi adossés à un journal qui porte le même nom : *Liberté* (François de Menthon) en zone Sud, *Valmy* (Raymond Burgard) ou *Libération-Nord* (Christian Pineau) en zone occupée.

Prémices d'une résistance politique et syndicale



Le syndicaliste Christian Pineau.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays occupés, la Résistance en France ne prend pas pour cadre les formations politiques ou syndicales traditionnelles, qui ont éclaté sous le coup des ralliements à Vichy. La seule institution politique à se reconstruire dans la clandestinité est celle du PCF, interdit

depuis septembre 1939 du fait du pacte germano-soviétique. Mais sa ligne contribue à l'isoler des autres organisations résistantes : si le PCF tente de mobiliser contre Vichy, il n'attaque quasiment pas les Allemands et refuse d'appeler à soutenir la Grande-Bretagne et la France libre, préférant dénoncer la poursuite d'une guerre présentée comme « impérialiste ».

À partir de l'automne 1940, des personnalités politiques et syndicales prennent leurs distances avec Vichy. En réaction à la dissolution de leurs organisations, des représentants du monde syndical (Christian Pineau, Robert Lacoste) adoptent en novembre 1940 un manifeste du syndicalisme français qui condamne la nature autoritaire du nouveau régime, sa politique répressive et sa législation antisémite. Dans les milieux socialistes, alors qu'une partie des dirigeants de la SFIO se sont ralliés à Vichy et que d'autres se murent dans le silence, des militants se rassemblent au début de 1941 autour de Daniel Mayer au sein d'un Comité d'action socialiste (CAS). ■



Des membres de l'organisation clandestine de la Main noire devant le monument aux morts de Strasbourg. Sur cette photo prise par Fernand Schaeffer entre l'automne 1940 et le printemps 1941, on reconnaît Marcel Weinum, François Mosser, Boesch, Lucien Entzmann et Charles Augustin.

L'Alsace-Moselle annexée : résister en Allemagne

L'Alsace et la Moselle constituent un cas totalement à part, où le choix d'entrer en résistance se fait selon plusieurs spécificités propres à ces deux territoires. Avec l'annexion de fait en juillet 1940, l'Alsace et la Moselle passent sous l'administration du III^e Reich et sont germanisées. Les lois nazies s'appliquent. Résister signifie donc, comme en Allemagne, affronter un système totalitaire aux méthodes policières rodées depuis 1933. Tout signe de refus de la germanisation ou d'attachement à la France est interprété par les nazis comme une marque d'opposition. Des actes isolés (parler français, porter un béret) constituent des formes d'opposition inconnues en Allemagne nazie comme en France occupée. Dès le 2 août 1940, un camp de sûreté ouvre à Schirmeck pour « rééduquer » les Alsaciens et Mosellans récalcitrants. Dès lors, le curseur de la résistance n'est pas le même qu'en France occupée : en 1940, sur 60 Alsaciens et Mosellans envoyés à Schirmeck, 31 le sont pour francophilie ou hostilité à l'Allemagne. La plupart sont libérés ensuite, mais 5 sont déportés au camp de concentration de Dachau. Face à des services répressifs efficaces et très bien renseignés sur les opposants alsaciens et mosellans au nazisme (notamment les communistes), la résistance « consciente » et engagée reste marginale en 1940. Elle est à trouver du côté des plus expérimentés au combat – les militaires, avec la formation du groupe « Mission Lorraine » par le commandant Scharff à l'automne – ou des plus inconscients : les jeunes. Dès juillet 1940, des lycéens de Metz créent un groupe appelé L'Espoir français. En septembre, Marcel Weinum, âgé de 16 ans fonde la Main noire à Strasbourg avec une vingtaine de camarades.



- Pour mener une recherche nominative, des bases de données récentes sont consultables : « **Titres, homologations et services pour faits de résistance** » sur le site Mémoire des hommes (ministère des Armées) ; la **base « Personnes »** et la **base « Lieux »** (recensement des lieux de mémoire de la Résistance) sur le Musée de la Résistance en ligne. Mais attention, tous les résistants n'ont pas fait de démarches administratives pour obtenir la reconnaissance de leur engagement. À lire pour mener une recherche biographique, le dossier thématique de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* (n° 88, mars 2017) intitulé « La recherche biographique sur un résistant ».
- Deux dossiers thématiques de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* : « L'héritage des résistances antérieures » (n° 79, déc. 2014), « La Résistance alsacienne » (n° 85, juin 2016).
- Laurent Douzou et Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé, 2016.

■ Désobéir au quotidien

Différentes formes de désobéissance, qualifiées parfois de « résistance civile », se développent au sein de la société dès l'été 1940, notamment en zone occupée, témoignant qu'une partie de la population ne s'accommode pas de la présence allemande.

Conseils à l'occupé

Dans un contexte d'occupation, des faits et gestes du quotidien totalement anodins en temps normal peuvent prendre une signification particulière : doit-on par exemple accepter de répondre à un Allemand ? Dans le Jura, où il s'est réfugié en juin 1940, l'écrivain Léon Werth constate « qu'à chaque contact avec l'Allemand vainqueur, quelque chose, si peu que ce soit, de notre dignité est en cause ». Avec ses *Conseils à l'occupé*, le socialiste Jean Texcier offre en juillet 1940 un « manuel de dignité » pour éviter de se compromettre. Il recommande de ne pas aller au-devant des occupants, de ne pas donner suite à une conversation, de fermer les oreilles à toute propagande. De fait, des petits gestes quotidiens comme celui de détourner les yeux lorsque l'on croise un Allemand, sont suffisamment nombreux pour que les rapports de l'occupant qualifient Paris de « ville sans regard ». La violence de la répression rappelle les risques encourus au quotidien, comme le montre le cas de Jacques Bonsergent, condamné à mort et exécuté le 10 novembre 1940 pour avoir été mêlé involontairement à

« Tu ne sais pas leur langue, ou tu l'as oubliée. Si l'un d'eux t'adresse la parole en allemand, fais un signe d'ignorance, et, sans remords, poursuis ton chemin. »

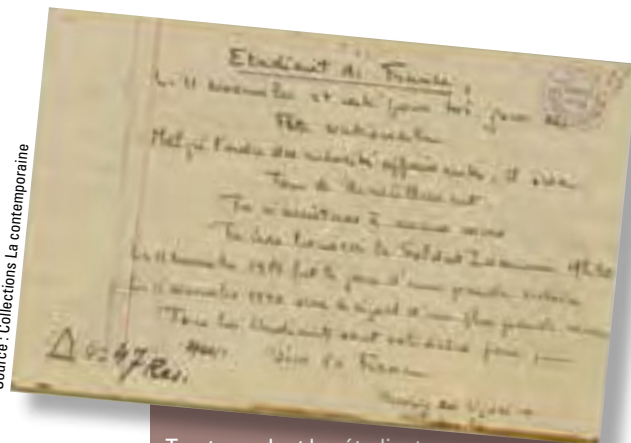
Jean Texcier, *Conseils à l'occupé*, Paris, juillet 1940.

une bousculade au cours de laquelle un soldat allemand fut frappé.

Une rentrée scolaire dans un climat frondeur

Le climat dans lequel s'effectue la rentrée scolaire en octobre 1940 témoigne de ces refus de soumission qui gagnent toute une partie de la société française, notamment la jeunesse. Dans de nombreux départements, les préfets font remonter l'agitation des milieux lycéens, soulignant la découverte d'inscriptions hostiles à Vichy et aux Allemands sur les murs ou dans les toilettes de nombreux établissements. À Paris, les Renseignements généraux observent la progression d'une importante anglophilie, qui se manifeste par des graffitis et des inscriptions à la craie dans les principaux lycées ainsi qu'à la Sorbonne. Des rixes opposent dans les cafés du Quartier latin étudiants et soldats allemands. L'arrestation de Paul Langevin, professeur au Collège de France et fondateur en 1934 du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, entraîne la constitution d'un comité de défense et l'organisation d'une manifestation d'étudiants le 8 novembre place de la Sorbonne.

Source : Collections La contemporaine



Tract appelant les étudiants à manifester le 11 novembre 1940 à Paris.

Alors que les autorités allemandes ont interdit toute manifestation à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice de 1918, le 11 novembre 1940, des milliers de lycéens et d'étudiants lancent un véritable défi à l'occupant en manifestant sur les Champs-Élysées. L'intervention de la police militaire allemande entraînera plus d'une centaine d'arrestations et plusieurs blessés parmi les manifestants.

Sans avoir l'importance de celle de Paris, plusieurs manifestations ont également lieu le 11 novembre 1940 dans des villes de province, où des défilés silencieux devant les monuments aux morts sont signalés. À Nantes, deux étudiants accrochent un drapeau tricolore au paratonnerre de la cathédrale. Ces premières manifestations collectives témoignent toutes d'une évolution importante de l'opinion après plusieurs mois d'abattement provoqué par le traumatisme de la défaite. Cette évolution ne passe d'ailleurs pas inaperçue à Londres où l'exemple de la manifestation parisienne du 11 novembre marque une prise de conscience d'un état d'esprit nouveau en métropole.

Des formes variées de désobéissance

Sans aller jusqu'à s'engager de façon officielle dans une organisation résistante, nombreux sont ceux qui, au quotidien, adoptent des comportements favorables à la Résistance ou à la cause alliée. Assister à l'inhumation d'aviateurs britanniques tombés au-dessus de la France, cacher des armes et du matériel afin qu'ils ne tombent pas dans les mains du vainqueur, aider les soldats alliés qui cherchent à regagner la Grande-Bretagne, secourir les prisonniers de guerre évadés et les personnes persécutées qui cherchent à gagner la zone Sud constituent autant d'exemples de ces comportements qui font basculer dans la désobéissance et l'illégalité. Si elles ne sont parfois que ponctuelles, ces actions n'en sont pas moins décisives pour que les différentes organisations naissantes, notamment les réseaux, puissent trouver les relais nécessaires au sein de la société française pour développer leurs activités de renseignements ou de sauvetage. ■



Kommandantur, place de l'Opéra à Paris.

Musée de la Libération de Paris-musée du général Leclerc-musée Jean Moulin



Poste de contrôle sur la ligne de démarcation à Moulins (Allier).

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Autour de la ligne de démarcation

S'étendant sur près de 1 200 km et séparant la zone occupée de la zone non occupée, administrée par Vichy, la ligne de démarcation voit se développer de part et d'autre de son tracé une importante activité clandestine pour permettre son franchissement malgré les interdictions en vigueur. Mise en œuvre après la signature de l'armistice le 22 juin 1940, elle forme une véritable frontière intérieure et génère pour les populations d'innombrables contraintes quotidiennes.

Passer la ligne de démarcation nécessite la possession d'un *Ausweis*. Pour toutes les catégories qui n'en ont pas, cette frontière constitue naturellement dès l'été 1940 un lieu où se concentrent toutes les formes de transgression pour la franchir : retour des réfugiés de l'exode de mai-juin, prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés abattus, personnes persécutées fuyant vers la zone Sud (Juifs, Alsaciens-Mosellans et résistants grillés), résistants traversant dans les deux sens, riverains.

Le franchissement clandestin de la ligne de démarcation finit par susciter des formes de désobéissance de plus en plus structurées qui supposent de multiples complicités dans la population : hébergement, renseignement ou silence. Les comportements illégaux liés au passage de la ligne de démarcation sont indispensables à la survie de la Résistance, même si les passeurs et les hébergeurs n'appartiennent pas tous à une organisation de Résistance. Ils facilitent le développement de réseaux spécialisés comme celui d'André Jarrot, dont la maison se trouve sur la ligne de démarcation en Saône-et-Loire. Son réseau de passages clandestins travaille en collaboration avec le réseau Zéro France dès octobre 1940 ; il achemine notamment de la Belgique vers l'Espagne près de 4 000 personnes, agents, pilotes britanniques abattus et prisonniers évadés.

Les filières d'aide et de sauvetage

En France, après la défaite de juin 1940, nombre de prisonniers de guerre s'évadent de camps allemands implantés sur le sol français, tandis que des soldats alliés se cachent chez des particuliers pour échapper à la captivité. Des filières d'évasion s'établissent aussitôt pour rapatrier les soldats britanniques en Angleterre. Ces filières s'intègrent dans des réseaux, c'est-à-dire des organisations spécialisées, en l'occurrence dans l'aide et le sauvetage. Elles s'étendent rapidement à tout le territoire, depuis le nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas) jusqu'à Marseille ou aux Pyrénées.

À Béthune (Pas-de-Calais), Sylvette Leleu, garagiste et veuve d'un aviateur, anime l'une des premières filières à l'été 1940. Son petit groupe fait évader des soldats britanniques en convalescence à l'hôpital et les héberge. René Sénéchal étend le réseau jusqu'à Paris et le connecte avec le groupe du Musée de l'Homme, par le biais de Boris Vildé. À Paris, d'autres réseaux prennent le relais comme celui du colonel Paul Hauet. Avec Germaine Tillion, il utilise son association d'aide aux soldats coloniaux, l'Union nationale des combattants coloniaux, pour organiser des passages en zone Sud.

Mais ces réseaux ne peuvent fonctionner sans l'aide de la population. À Renty, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais), Norbert Fillerin convoie en décembre 1940 deux Britanniques jusqu'au consulat américain de Lyon, réussissant à sortir de la zone interdite et à franchir la ligne de démarcation. Une filière s'établit du Nord jusqu'à Marseille. En Bourgogne, la ligne de démarcation est franchie grâce à la complicité de certains habitants. C'est le cas de la filière du D^r Chanel à Nevers. Dans l'Yonne, la famille Herbin organise à Joigny l'évasion de prisonniers d'un *Frontstalag*, tandis que Jean Perrier, originaire de Maligny, près d'Auxerre, fait passer seul à bicyclette huit prisonniers de guerre en zone non occupée, au sud de Bourges, à la fin de 1940.

Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher



Le passeur Raymond Toupet pose avec un couple belge avant de traverser le Cher à bord d'une barque.



- L'exposition virtuelle consacrée au thème du CNRD sur le Musée de la Résistance en ligne met en valeur de nombreux documents.
- Consulter les fonds documentaires des centres d'archives départementaux et municipaux et des musées de la Résistance et de la Déportation.



Ausweis, document officiel autorisant le passage de la ligne de démarcation à Saint-Just près de Bourges (Cher).

■ Réveiller l'opinion par la contre-propagande

Par la publication de journaux clandestins, les premiers résistants veulent informer les Français en s'opposant à la presse officielle, relais de la propagande de Vichy et de l'occupant. Il s'agit aussi de sonder l'opinion afin d'étendre l'audience et les recrutements de la Résistance. Si ces premiers journaux clandestins témoignent tous du refus de la défaite et de l'Occupation, leur tonalité à l'égard du régime de Vichy et surtout de Pétain apparaît très diverse. Certains attaquent ouvertement le nouveau régime et sa politique de collaboration tandis que d'autres vont jusqu'à se revendiquer du maréchal, présenté comme le seul capable de redresser la France.

Les premières publications clandestines se caractérisent par leur manque de moyens. Le rationnement empêche d'avoir accès au papier et à l'encre. Les premières feuilles sont souvent manuscrites ou ronéotypées et diffusées à quelques dizaines d'exemplaires, glissées dans les boîtes aux lettres et sous les portes ou « oubliées » dans certains endroits stratégiques (bancs publics, toilettes, sorties d'usines). Les méthodes de reproduction très lentes s'amélioreront progressivement avec l'aide des imprimeurs professionnels.

Le destin de ces premières feuilles artisanales varie selon le contexte de la zone dans laquelle elles sont réalisées. En zone occupée, l'importance de la répression explique que la majorité des journaux édités entre l'automne 1940 et le printemps 1941 ne dépasse pas quelques numéros. En zone Sud, où la répression est moins sévère, les premiers journaux clandestins, moins nombreux, se maintiennent plus longtemps et servent de principal vecteur aux mouvements qui se développent autour d'eux.



Source gallica.bnf.fr / BnF

◀ *Valmy*, n° 4, daté de février 1941.

Imprimerie d'enfants (4 x 12 x 9 cm), achetée au rayon jouets du Bazar de l'Hôtel de Ville à Paris, pour contourner les interdictions visant le matériel d'impression. Elle a permis de réaliser le premier numéro du journal clandestin *Valmy*.



Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Zone occupée

■ Félix Germain, industriel à Eaubonne (ex-Seine-et-Oise), et Robert Hoffman, directeur d'école, publient le premier numéro de *Quand Même*, feuille recto-verso manuscrite qui paraît d'août 1940 à octobre 1941.

■ *Libre France* (qui deviendra *L'Arc*) entièrement rédigé par Jules Corréard, polytechnicien, ancien combattant de la Grande Guerre et professeur honoraire à l'École libre des sciences politiques à Paris, circule entre septembre et octobre 1940. Les 150 à 300 exemplaires sont ronéotypés par sa secrétaire Gabrielle Coquard.

■ Le journal *Valmy* est lancé par Raymond Burgard, professeur au lycée Buffon à Paris, en janvier 1941. Le premier numéro est publié à 50 exemplaires.

■ Le journal *Pantagruel* est conçu à Paris dès octobre 1940 par Raymond Deiss, éditeur de musique patriote, engagé de la Grande Guerre et attaché à ses racines alsaciennes. Il souhaite la victoire de l'Angleterre contre l'occupant allemand.

■ Jehan de Launoy lance, avec des amis, en octobre 1940, *Vérité française*, journal clandestin financé par les dominicains à Paris. Dénonçant les journaux officiels, les rédacteurs se présentent comme « indignés des mensonges de toute sorte et unis pour dire [...] la vérité ». Ce bulletin, dactylographié, est ensuite ronéotypé à Versailles avant l'anéantissement du groupe.

■ Dans le Nord-Pas-de-Calais, le député socialiste Jean-Baptiste Lebas fait paraître dès octobre 1940 *L'Homme libre*.

■ Le journal *Les Petites Ailes du Nord et du Pas-de-Calais*, fondé par Jacques-Yves Mulliez, issu d'une famille d'industriels du textile, paraît à l'automne 1940 dans le Nord-Pas-de-Calais. Antinazi, anglophile, maréchaliste, il est convaincu de la connivence entre Pétain et de Gaulle.

■ *Résistance*, bulletin officiel du Comité national de salut public paraît le 15 décembre 1940 autour du groupe du Musée de l'Homme à Paris. Jusqu'au dernier numéro diffusé fin mars 1941, le journal insiste sur la nécessité de s'unir pour combattre. Il se démarque ainsi des premières feuilles clandestines qui veulent avant tout informer les lecteurs.

■ Le premier numéro ronéotypé de *Libération-Nord* conçu par le syndicaliste Christian Pineau paraît dès décembre 1940 à Paris. Le mouvement éponyme se constitue en zone occupée autour du journal.

Zone Sud

■ François de Menthon fait paraître à Annecy (en zone non occupée) le 25 novembre 1940 le premier numéro de *Liberté*.

■ Après avoir diffusé clandestinement des feuilles d'informations reprenant des renseignements provenant du 2^e Bureau, Frenay crée en janvier 1941 un bulletin qui deviendra en juin *Les Petites Ailes de France*, inspiré du journal clandestin édité dans le Nord. ■



La presse clandestine numérisée par la Bibliothèque nationale de France (BnF) est consultable sur le site Gallica.

Pour faciliter la recherche, consulter sur le site de la Fondation de la Résistance, la liste des « 1 000 titres » de la BnF, avec leur cote associée.

Londres, été 1940. Des Français libres lisent l'affiche « l'appel aux armes » incitant les Français à rejoindre le général de Gaulle.

PARTIE 3

LA FRANCE, L'EMPIRE, LE MONDE : PREMIÈRES RENCONTRES POUR UNE RÉSISTANCE UNIE

Si les deux Résistances, extérieure et intérieure, se développent de façon parallèle, un besoin immédiat se fait sentir pour que des contacts s'établissent. La France libre a besoin de relais en métropole tandis que les organisations pionnières de métropole ne peuvent se développer sans une aide extérieure.

■ Les premières missions en métropole et la rencontre entre les deux résistances

Dès l'été 1940, les services secrets gaullistes du capitaine Dewavrin (*alias* Passy) envoient des agents en France occupée pour mener des missions de renseignements, évaluer l'état d'esprit de la population, établir des contacts avec des personnes désireuses de mener des actions de résistance. Grâce aux premiers postes de radio installés sur le sol français, les agents missionnés par Passy favorisent les liaisons entre Londres et la métropole, permettant ainsi d'établir les premières passerelles entre Français libres et résistants de l'intérieur.

Les « mousquetaires » de la France libre

Le tout premier agent, Jacques Mansion, débarque en Bretagne en juillet 1940. Il retourne en Angleterre en septembre avec des cartes du dispositif militaire allemand le long des côtes bretonnes. Suivent en août 1940 trois nouveaux agents, surnommés les « trois mousquetaires » de la France libre. Gilbert Renault, le futur colonel *Rémy*, gagne la France en passant par l'Espagne fin août 1940. Il installe en Bretagne un poste radio et crée un réseau de renseignements couvrant la côte atlantique. En novembre 1940, sa rencontre en Dordogne avec Louis de La Bardonnie, propriétaire viticulteur qui a constitué autour de lui un petit groupe de résistants, lui permet de jeter les bases d'une organisation qui deviendra l'un des plus importants réseaux de la France libre, Confrérie Notre-Dame (CND), dont Louis François (*alias* Vidal), agrégé d'histoire et ancien officier d'ordonnance de De Gaulle, sera l'un des relais en France occupée. Maurice Duclos (*alias* Saint-Jacques), quitte Portsmouth le 3 août 1940 et débarque sur les rives du Calvados. Pendant plusieurs mois, avant de rentrer à Londres fin décembre 1940, Duclos sillonne la France et séjourne en Suisse, d'où il peut transmettre ses premiers renseignements *via* le consulat britannique.



Jacques Mansion



Gilbert Renault



Maurice Duclos



Pierre Fourcaud

Ses relations familiales et professionnelles lui permettent de créer le réseau Saint-Jacques, spécialisé dans le renseignement militaire. Le troisième « mousquetaire », Pierre Fourcaud, arrive en France à la fin août 1940 après un périple à travers le Portugal et l'Espagne. Il parcourt la zone Sud, recrute des agents à Perpignan, Pau et Marseille, séjourne à Vichy, où il noue des contacts avec des militaires favorables à la préparation d'une guerre de revanche.

Le réseau Nemrod

À la fin de l'année 1940, de nouvelles missions sont développées par la France libre pour approfondir les liens avec les organisations pionnières de la Résistance intérieure.

La plus connue est celle du lieutenant Honoré d'Estienne d'Orves, qui débarque sur les côtes bretonnes le 22 décembre 1940 pour développer le réseau de renseignements Nemrod. D'Estienne d'Orves établit des contacts avec des groupes de résistants en Bretagne, à Nantes et même à Paris où il effectue un court séjour. Trahi par son radio, il est arrêté le 21 janvier 1941. Il est fusillé avec deux autres membres de son réseau (Maurice Barlier et Yan Doornick) au Mont-Valérien le 29 août 1941. Son parcours rappelle les dangers auxquels étaient exposés les agents de la France libre et la difficulté de leur mission alors qu'ils étaient traqués par les différents services de la répression allemande. ■

■ Toucher les Français

Après guerre, les acteurs ont insisté sur leur isolement initial au sein d'une population au mieux indifférente, au pire hostile. « Chacun était rentré chez soi » écrit Jean Cassou en 1953 pour caractériser l'atmosphère de repli qui règne à Paris au début de l'Occupation. Et Charles d'Aragon d'abonder dans le même sens concernant la zone Sud : « Être opposant alors, c'était se vouer à l'isolement. C'était rompre avec le plus grand nombre. » Pourtant, rapidement la Résistance rencontre une forme de soutien tacite et de bienveillance de certaines composantes de la population. Tout en se gardant de confondre résistance – une action transgressive et consciente contre l'occupant et Vichy – et simples sentiments antiallemands, il existe bien, autour et en retrait des résistants actifs, un deuxième cercle composé de ceux qui, sans jamais être membres d'une organisation au sens strict, n'hésitent pas à braver la loi en écoutant la BBC, en répondant aux mots d'ordre lancés par la Résistance et en participant à des manifestations ou à des campagnes de protestations.

Des Français parlent aux Français

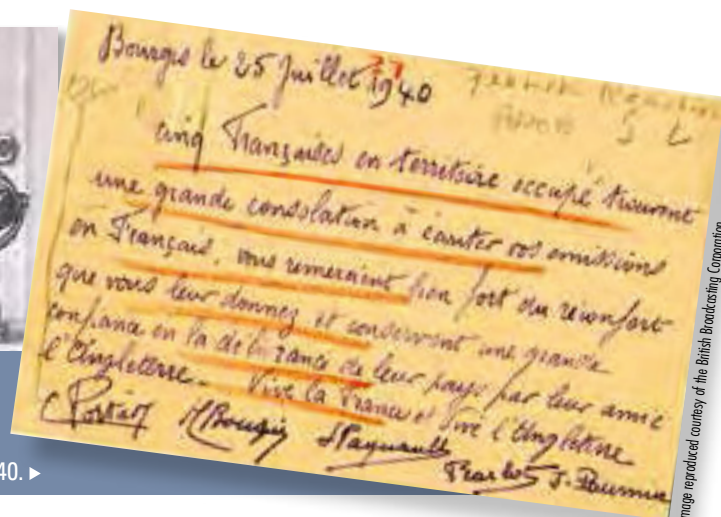
Si l'appel du 18 juin résonne comme l'acte le plus symbolique de la guerre des ondes, la BBC, complétant ses six bulletins d'information quotidiens en français, lance le 19 une nouvelle émission « Ici la France » avec Jean Masson, puis Pierre Bourdan.

Le 7 juillet, une nouvelle équipe est chargée non plus seulement d'informer, mais de soutenir le moral des Français et de contrer Radio-Vichy et Radio-Paris. Elle est constituée par Michel Saint-Denis (*alias* Jacques Duchesne), qui réunit entre autres Pierre Bourdan, Jean Marin, Jean Oberlé, Pierre Lefèvre, Jacques Borel, Maurice Van Moppès. L'émission débute le 14 juillet et prend le 6 septembre le titre « Les Français parlent aux Français ». Diffusée de 20 h 30 à 21 heures, elle mêle avec humour causeries, *sketches*, chansons et ritournelles, messages personnels (dès le 28 juin), ou lecture du « Courrier de France » à partir de janvier 1941. Le premier slogan est inventé, à



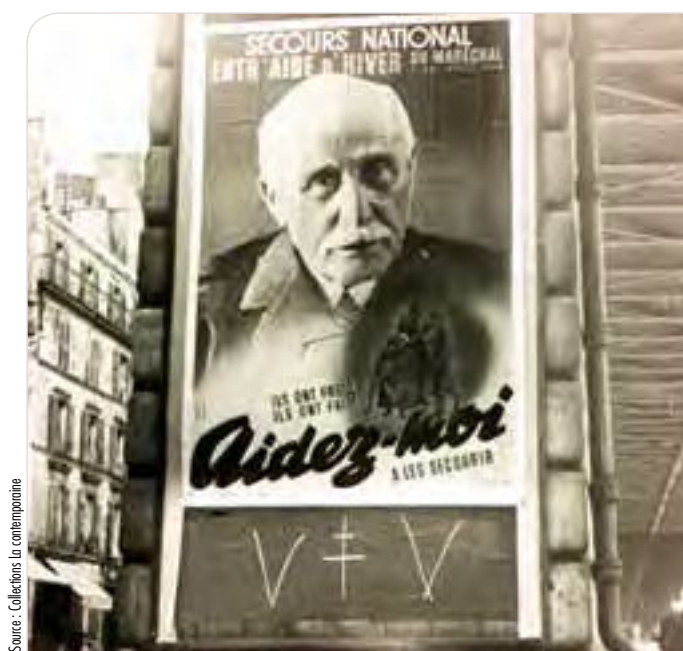
▲ Pierre Bourdan au micro de la BBC.

Lettre envoyée de France à la BBC à Londres en juillet 1940. ►



la fin d'août 1940, par Oberlé : « J'aime mieux voir les Anglais chez eux que les Allemands chez nous. » En septembre, il lance la ritournelle « Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand ! » À partir du 18 juillet, la France libre dispose à 20 h 25, après le bulletin d'information (rédigé en anglais et traduit en français), de cinq minutes d'antenne « Honneur et Patrie », animées par son porte-parole Maurice Schumann. De Gaulle y interviendra 67 fois tout au long de la guerre.

Radio-Londres devient un fer de lance de la résistance civile avec l'appel à faire le vide dans les rues de France le 1^{er} janvier 1941 et la campagne des V en mars 1941. Dès 1940, la BBC est très écoutée en France malgré les interdictions en vigueur. Elle permet de maintenir le lien entre la France libre et les Français. Un jour d'automne 1940, dans une école de filles de Tarbes, la maîtresse ayant parlé de Radio-Paris, toutes les élèves se mirent à chanter « Radio-Paris ment... » ■



Graffitis sous les colonnes du métro aérien, Paris, 1941.

La campagne des V

En janvier 1941, Radio Belgique, diffusée par la BBC, demande à la population belge de tracer partout où cela est possible des V pour « Victoire » en français ou « Vrijheid » (Liberté) en néerlandais. L'initiative connaît rapidement un succès qui dépasse les frontières de la Belgique occupée et touche les Pays-Bas et le nord-ouest de la France. En mars 1941, l'émission « Les Français parlent aux Français », également sur la BBC, reprend à son compte la campagne et contribue à sa diffusion dans toute la France.

À partir du printemps 1941, les V font partie du paysage de la France occupée. Tracé au crayon, à la craie, à la peinture, à la pointe de couteau sur tous les supports, le V est un défi lancé à l'occupant allemand qui semble encore invincible sur tous les fronts où ses troupes sont engagées. Les enquêtes diligentées par les polices française et allemande montrent que les jeunes sont très impliqués, mais la campagne des V mobilise toutes les composantes de la population. La presse officielle dénonce les agissements de l'« Anti-France ». Les autorités imposent d'effacer les inscriptions. Des amendes et des peines d'emprisonnement sont prononcées contre les auteurs interpellés pour tenter de briser le phénomène. Les V ne disparaissent pas pour autant. De plus en plus souvent, ils sont associés à la croix de Lorraine, symbole de la France libre.

Appels à manifester dans toute la France

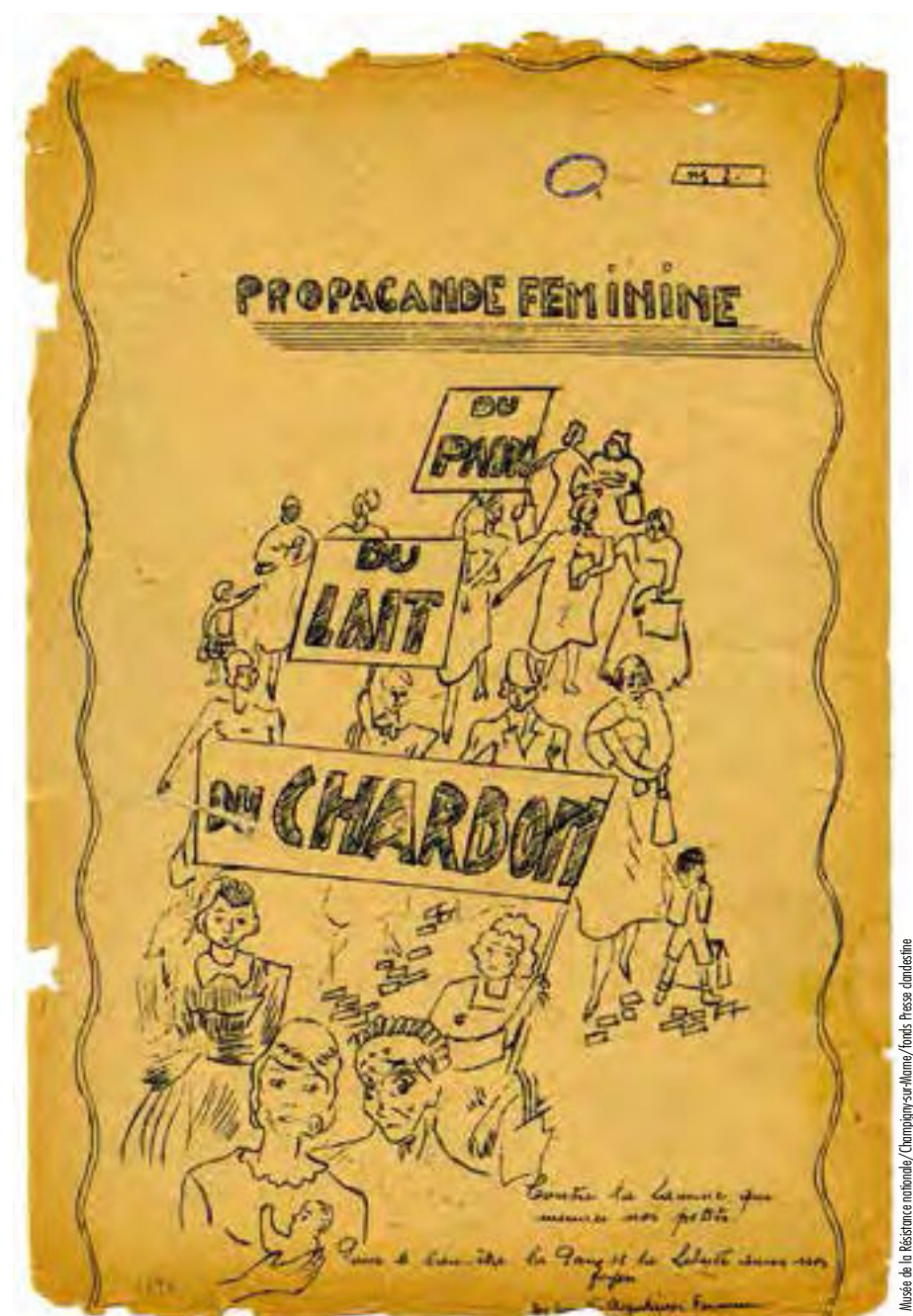
La manifestation des lycéens et étudiants à Paris à l'occasion du 11 novembre 1940, alors que les Allemands avaient interdit toute commémoration de l'armistice de 1918, marque un tournant quant aux rapports entre les premières organisations résistantes et la société française. Bien que gaullistes et communistes aient par la suite essayé de « récupérer » cet événement en expliquant qu'ils en avaient été les initiateurs, la manifestation du 11 novembre a d'abord été une initiative spontanée d'une partie de la jeunesse française soucieuse d'exprimer son attachement aux valeurs patriotiques.

Alors que les premiers résistants pouvaient avoir le sentiment d'être isolés et en décalage par rapport au reste des Français, ils découvrent à la faveur de cette manifestation qu'il existe un état d'esprit patriotique et antiallemand dans le pays susceptible d'être favorable à leur action. À Londres également, les Français libres saisissent tout le symbole que représente cette manifestation du 11 novembre. Ils comprennent que les consignes données sur la BBC pour appeler les Français à manifester leur solidarité à l'égard de la cause de la Résistance peuvent être largement suivies dans le pays. De fait, la BBC mais aussi les journaux clandestins de la Résistance intérieure appelleront désormais les Français à manifester à l'occasion de dates symboliques comme le 1^{er} janvier, la fête de Jeanne d'Arc, le 1^{er} mai, le 14 juillet ou le 20 septembre (victoire de Valmy). Dès 1941, ces appels seront entendus, même si ces manifestations patriotiques n'auront pas encore l'importance qu'elles revêtiront en 1943 ou 1944. Elles n'en témoignent pas moins, dès la première année de l'Occupation, d'un état d'esprit frondeur favorable à la Résistance dans de nombreuses couches de la société française.

Manifestations de ménagères

Au début de l'Occupation, le facteur qui cristallise le plus grand mécontentement est l'insuffisance du ravitaillement, provoquant un « processus de détachement » assez précoce de la population du régime de Vichy, comme l'a montré l'historien Pierre Laborie, et accentuant les critiques à l'égard de l'occupant, accusé d'aggraver la situation du fait de ses pillages. Militants syndicalistes et communistes s'efforcent d'utiliser les difficultés du quotidien pour mobiliser la population contre Vichy. Des comités populaires sont mis en place dès l'été 1940, qui organisent des distributions de tracts, des prises de paroles et des manifestations revendicatives, principalement en région parisienne et dans le Nord-Pas-de-Calais, où le mouvement ouvrier était bien implanté avant guerre.

Parce qu'elles sont les premières concernées par les difficultés de la vie quotidienne, les femmes se mobilisent pour réclamer davantage



Musée de la Résistance nationale / Champigny-sur-Marne / Fonds Presse clandestine

de ravitaillement. Dès l'automne 1940 se déroulent des manifestations populaires collectives d'une certaine importance, qualifiées de « manifestations de ménagères », composées de femmes, parfois accompagnées d'enfants ou de vieillards. Elles ne sont pas sans rappeler les « manifestations de subsistance » sous l'Ancien Régime. Pour la période allant de l'automne 1940 jusqu'au printemps 1941, une cinquantaine de manifestations de ce genre ont été recensées. Il s'agit bien des premières formes de mobilisation collective contre le régime de Vichy.

Si la propagande de Vichy a voulu voir dans ces manifestations l'œuvre des communistes, beaucoup d'entre elles étaient au départ plutôt spontanées, provoquées par l'absence d'un produit sur un marché ou le faible approvi-

Verso du bulletin clandestin des Comités populaires féminins, n° 2, janvier 1941.

sionnement de certains magasins. Le PCF n'en cherche pas moins à partir du début de l'année 1941 à faire de ces manifestations un élément de « l'agitation populaire » sous l'Occupation. Les premiers mouvements, soucieux d'élargir leur audience, cherchent également à encourager cette forme particulière de protestation, en assimilant manifestations de ménagères liées aux difficultés quotidiennes à des manifestations patriotiques et en les intégrant dans un processus de reconquête de la liberté et de la citoyenneté. ■



Les ressources audiovisuelles et radiophoniques sélectionnées pour le CNRD par Ina-Jalons.

■ Ce que les archives de la répression française et allemande disent de la Résistance

Pendant longtemps, l'histoire de la Résistance pionnière s'appuyait essentiellement sur les témoignages, avec forcément un certain flou lorsqu'il s'agissait d'avancer des dates et des actions précises. La consultation des archives dites de la répression – archives policières et judiciaires – permet de combler cette lacune méthodologique.

Retracer le parcours des pionniers à partir des archives de la répression

Les **archives départementales** conservent les fonds issus des cabinets préfectoraux (série 1W). Ces dossiers constitués de rapports et procès-verbaux de police ou de gendarmerie permettent de dater précisément une action : distribution de tracts, sabotage, port d'un insigne prohibé tel qu'une croix de Lorraine, manifestations dans les salles de cinéma, jet de projectiles sur des soldats allemands. Pour l'ancien département de la Seine, il convient de se reporter aux fonds conservés par le service des archives de la Préfecture de Police de Paris.

Les **archives judiciaires françaises** – juridictions spéciales de l'État français, tribunaux militaires de zone Sud – permettent également de retrouver la trace des premières actions résistantes. Les archives des juridictions spéciales sont consultables aux archives départementales du ressort de la cour d'appel ou aux Archives nationales pour le Tribunal d'État (section de Paris) ; celles des tribunaux militaires au Dépôt central d'archives de la justice militaire (Le Blanc, Indre) qui détient également les dossiers de militaires engagés dans la France libre jugés par contumace. Les dossiers d'instruction comprennent, dans la plupart des cas, la liste des actes commis et les résultats des enquêtes.

Le **Service historique de la Défense** (Vincennes) conserve près de 1 500 dossiers de correspondance des tribunaux militaires allemands avec le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MbF). Beaucoup d'affaires portent sur la détention d'armes ou sur des actes de résistance. Les premiers dossiers concernent l'année 1940, comme celui de Roger Berger et Georges Jardinier, employés SNCF, condamnés le 3 août 1940 par le tribunal militaire allemand de Poitiers pour détournement de wagons de matériel de guerre destinés à la *Wehrmacht*.



Rapport de police du 20 novembre 1940 qui fait état d'une opération de collage d'un tract à Versailles (Yvelines, ex-Seine-et-Oise).

Les pionniers de la Résistance vus par les forces d'autorité allemandes

Le maintien de l'ordre et la sécurité des troupes d'occupation en France relèvent en premier lieu du commandant militaire en France (MbF), qui exerce tous les droits de la puissance occupante. L'*Abwehr*, réseau de contre-espionnage de la *Wehrmacht*, installe en zone occupée quatre postes principaux à Paris, Saint-Germain-en-Laye, Angers et Dijon. En juillet 1940 s'installe à Paris, sous la direction de Knochen, un commando spécial de la *Sipo-SD* (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*), dont fait partie la *Gestapo* et qui dépend à Berlin du *RSHA* (Office central de la sécurité du *Reich*).

Les craintes allemandes de voir le développement d'une Résistance française évoluent en fonction du contexte, avec des priorités différentes quant aux acteurs ciblés par la répression. Au cours des premières semaines

de l'Occupation, les Allemands craignent les actions de francs-tireurs comme celles de 1870-71. Le MbF exerce une répression impitoyable contre ceux qui se livrent à des actions de sabotage, à travers les condamnations à mort par ses tribunaux. Dès lors que le risque de voir se lever des bandes de francs-tireurs disparaît, les rapports des *Feldkommandanturen* à la fin de l'été 1940 se montrent rassurants sur le comportement de la population française, jugé « calme » et « passif ».

À partir de l'automne 1940, dans le contexte d'une guerre qui se prolonge avec la Grande-Bretagne, la principale préoccupation de l'occupant réside dans le développement de réseaux susceptibles d'aider les Britanniques en leur fournissant des renseignements stratégiques de nature militaire. L'*Abwehr* mène une lutte totale

contre les premiers réseaux d'origine britannique ou gaulliste qui s'implantent en France. C'est elle qui est à l'origine du démantèlement du réseau Nemrod en janvier 1941.

Les manifestations de plus en plus visibles d'une Résistance qui commence à émerger en zone occupée, à travers les diffusions de tracts et de journaux clandestins, mais aussi avec les premières manifestations patriotiques comme celle du 11 novembre 1940, entraînent un changement de tonalité dans les rapports allemands sur l'état d'esprit des Français. La prise de conscience qu'une volonté de résistance se développe en zone occupée amène les services policiers allemands, notamment la *Sipo-SD*, à intensifier leur action contre les premiers mouvements, en les infiltrant grâce à des agents de pénétration (*V-mann*, homme de confiance) pour les démanteler. Cette stratégie entraîne la chute de nombreuses organisations en zone occupée (Musée de l'Homme, La Vérité Française, Combat-zone Nord). ■



Hors-série des *Chemins de la mémoire*, « Dans les archives secrètes de la Seconde Guerre mondiale », 2016 (DPMA/ministère des Armées).

■ La France libre est africaine

Si l'appel du 18 juin est celui d'un chef militaire cherchant à rallier les bonnes volontés, le discours du 22 juin est tout à la fois un acte de rébellion, contre le gouvernement qui négocie l'armistice, et les prémices d'une nouvelle légitimité qui entend poursuivre le combat hors du territoire national. L'Empire devient dès lors un enjeu majeur. C'est seulement le 20 juillet qu'un premier territoire, le *condominium* des Nouvelles-Hébrides, se rallie à la « dissidence », autant pour continuer la guerre aux côtés des Britanniques qui co-administrent ces îles, que pour rejoindre spécifiquement le mouvement gaulliste.

qui se prolonge en septembre, avec le ralliement des territoires océaniques le 2, des comptoirs français de l'Inde le 9 et de la Nouvelle-Calédonie le 20. Mais cette expansion est stoppée par la résistance des troupes vichystes devant Dakar entre le 23 et le 25 septembre. Et seuls des combats fratricides vont permettre le ralliement du Gabon, effectif le 12 novembre.

La base territoriale ainsi acquise fin 1940 est donc pour l'essentiel dans la partie africaine de l'Empire la plus éloignée de la métropole. Elle n'est pas pour autant dénuée d'intérêts stratégiques du fait de ses ports et de ses aérodromes, qui constituent des relais précieux entre l'océan Atlantique et le front égyptien. Sa proximité géographique avec des territoires coloniaux britanniques et belges créent les conditions de son intégration à des zones d'échanges économiques, permettant son approvisionnement et des débouchés pour ses productions. Enfin, l'existence d'une frontière entre le Tchad et la Libye italienne permet à la France libre d'organiser de manière autonome la reprise des combats en Afrique du Nord contre les Italiens, alliés du Reich.

L'Afrique Française libre est donc autant une base territoriale qu'un espace de fourniture de matières premières pour l'effort de guerre des Alliés. C'est particulièrement le cas pour le caoutchouc, matière végétale stratégique dont les territoires africains doivent pallier la perte des zones d'approvisionnement tombées aux mains

Première compagnie autonome de chars de combat de la France libre lors de la campagne du Gabon, en octobre 1940. Utilisés lors de la campagne de Norvège en 1940, les douze chars Hotchkiss ont été débarqués à Douala, au Cameroun.

des Japonais. Cet effort est accompli au prix de lourds sacrifices et non sans violence à l'encontre des populations coloniales. L'engagement économique se double du recrutement de 27 000 combattants, pour la plupart issus des territoires du Tchad du Cameroun et de l'Oubangui. Ces soldats, qui constituent entre la moitié et le tiers des effectifs militaires terrestres de la France libre, seront de tous les combats, de la prise de l'oasis de Koufra au débarquement de Provence et à la Libération de la France.

Enfin, l'existence de l'Afrique Française libre permet au mouvement gaulliste de poser, en terres françaises, les bases d'un État régalien où s'exprime sa souveraineté. C'est à Brazzaville que le général de Gaulle met en place le Conseil de défense de l'Empire, première étape d'un combat pour la légitimité qui trouvera son épilogue avec la reconnaissance du Gouvernement provisoire par les Alliés en octobre 1944. C'est aussi là qu'il crée l'ordre de la Libération, qu'il met en place une radio, une banque centrale, une administration postale, ou qu'est imprimé le *Journal officiel de l'Afrique française libre*. Même si c'est Londres, lieu de l'appel du 18 juin et siège des services gaullistes, qui est entrée dans l'Histoire comme ayant été la capitale de la France en guerre, force est bien de constater, pour citer une formule de Jacques Soustelle reprise par l'historien Éric Jennings que « *La France libre fut africaine* ». ■



Plaque de rue en bois peint apposée à Yaoundé au moment du ralliement du Cameroun à la France libre, le 27 août 1940. Initialement écrit « Gaule », le deuxième L a été rajouté après.

Le ralliement des territoires du Tchad, du Cameroun, de l'Oubangui et du Congo, durant les « Trois Glorieuses » des 26-27-28 août 1940, est l'événement fondamental qui permet au mouvement gaulliste de disposer d'une base territoriale conséquente, même si ces régions se situent dans un espace périphérique de l'Empire. Le premier territoire à basculer est le Tchad, dont l'enclavement entre le Nigéria et le Soudan britannique joue un rôle aussi majeur que la détermination de son gouverneur, Félix Éboué. Le renfort d'une poignée d'hommes résolus envoyés par Londres, Larminat, Leclerc, Hettier de Boislambert, permet à l'essentiel de l'Afrique équatoriale Française (AEF) et au territoire sous mandat du Cameroun de former une assise cohérente et d'impulser une dynamique



- L'exposition en ligne « L'Afrique Française libre » sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.
- Les séquences pédagogiques « Le parcours du général Leclerc » et « Brazzaville, symbole des ralliements » dans l'espace en ligne « Enseigner la Résistance » (Réseau Canopé).
- La Lettre de la Fondation de la Résistance (n° 77, juin 2014) consacrée à « La France libre ».

■ Des territoires et des hommes ralliés en 1940

Contrôler l'Empire s'impose pour de Gaulle comme une nécessité afin de doter la France libre d'une assise territoriale et de se donner les moyens de combattre aux côtés des Britanniques. Si des territoires se rallient rapidement (Nouvelles-Hébrides, Tchad, Tahiti), l'échec de l'expédition de Dakar pour rallier l'Afrique occidentale française (AOF) marque un coup d'arrêt et impose de recourir aux armes pour étendre les territoires contrôlés par la France libre en Afrique, comme le fait Leclerc en Afrique équatoriale française (AEF).

1 René Mouchotte, pilote engagé dans la RAF

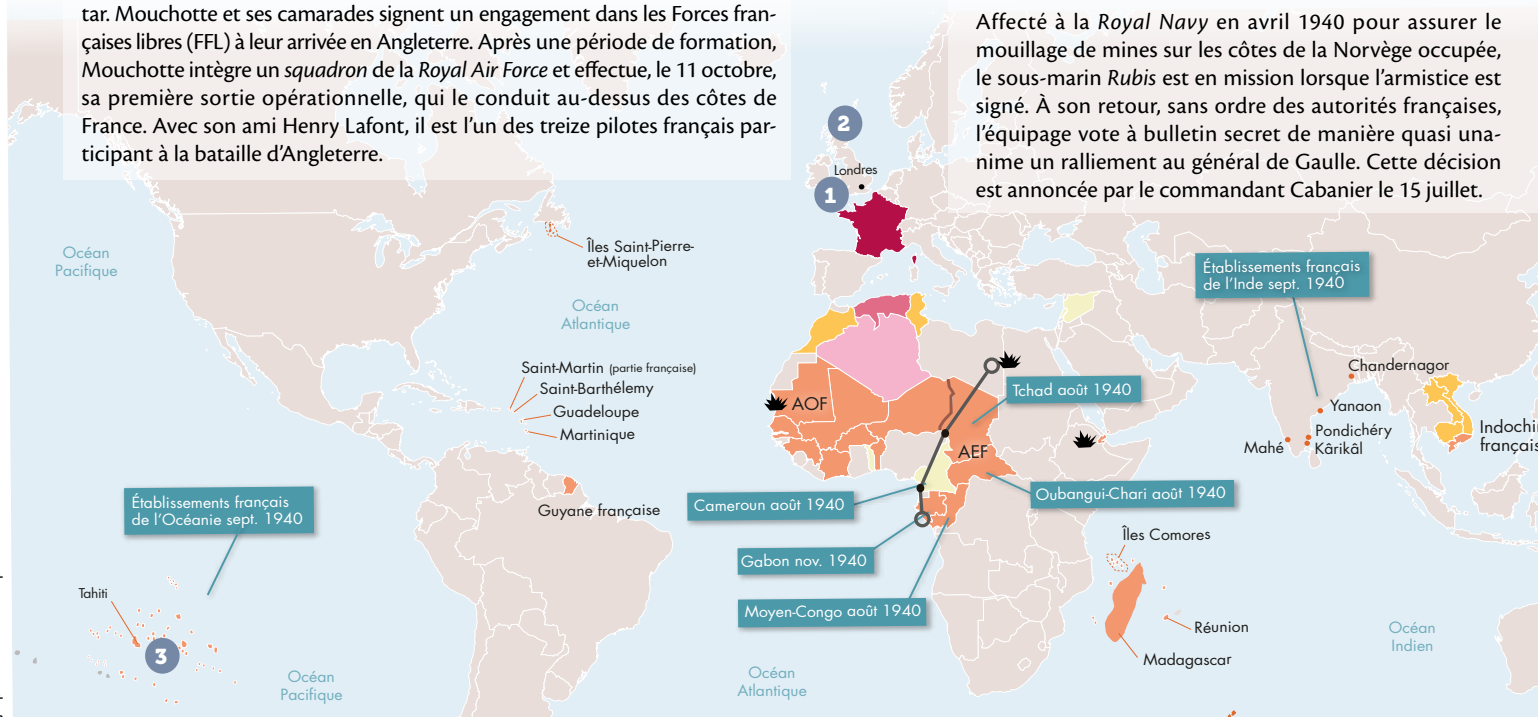
Pilote dans le civil, le sergent René Mouchotte est affecté comme stagiaire, pendant la campagne de France, au centre d'instruction à la chasse d'Oran, alors qu'il espérait rejoindre le front. À l'annonce de la fin des combats, il rallie le territoire britannique le plus proche avec sept camarades. Dans la nuit du 29 au 30 juin, le petit groupe s'empare de deux avions sur la base d'Oran, s'envole vers Gibraltar. Mouchotte et ses camarades signent un engagement dans les Forces françaises libres (FFL) à leur arrivée en Angleterre. Après une période de formation, Mouchotte intègre un *squadron* de la Royal Air Force et effectue, le 11 octobre, sa première sortie opérationnelle, qui le conduit au-dessus des côtes de France. Avec son ami Henry Lafont, il est l'un des treize pilotes français participant à la bataille d'Angleterre.



Fondation de la France libre

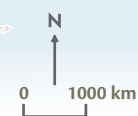
2 Le sous-marin Rubis

Affecté à la Royal Navy en avril 1940 pour assurer le mouillage de mines sur les côtes de la Norvège occupée, le sous-marin *Rubis* est en mission lorsque l'armistice est signé. À son retour, sans ordre des autorités françaises, l'équipage vote à bulletin secret de manière quasi unanime un ralliement au général de Gaulle. Cette décision est annoncée par le commandant Cabanier le 15 juillet.



3 Tahiti rallie la France libre

Dans les Établissements français de l'Océanie, des jeunes cadres métropolitains emmenés par Émile de Curton, les membres civils de l'assemblée territoriale, le maire de Papeete, les communistes locaux et les chefs tahitiens des districts refusent l'armistice. Le 27 août 1940, un comité de Gaulle est créé, et l'assemblée vote une motion appelant à continuer la guerre avec les Alliés. Le 1^{er} septembre, un référendum est improvisé à Tahiti et Mooréa : le oui l'emporte par 5 564 voix contre 18, ses opposants ayant préféré l'abstention. Le lendemain, le gouverneur, fidèle à Pétain, est remplacé par un gouvernement provisoire qui proclame le ralliement à la France libre. Émile de Curton devient gouverneur. Le capitaine Broche, commandant l'infanterie coloniale de l'île, met sur pied le bataillon du Pacifique, regroupant des volontaires polynésiens et calédoniens.



4 La Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, les Européens manifestent en masse leur volonté de continuer le combat aux côtés des Britanniques. Un comité de Gaulle se constitue clandestinement. Le 23 août, de Gaulle charge Henri Sautot, commissaire-résident aux Nouvelles-Hébrides, de rallier l'île. Arrivé en rade de Nouméa le 19 septembre, il contraint le gouverneur à se retirer, avec le soutien d'une foule de citoyens et de 700 broussards (colons blancs qui vivent dans la brousse).



© Musée de l'arche de la Libération / Photo Marcel Méliard

L'Afrique, principale base de la France libre



Légende des cartes

- Ralliements en 1940
- Le périple de la colonne Leclerc (nov. 1940 – mars 1941)
- Colonie
- Protectorat
- Territoire sous mandat de la SDN
- Frontière AOF/AEF
- Algérie :
- Les trois départements (Alger, Constantine, Oran)
- Territoire du Sud sous administration militaire
- Opérations et batailles en Afrique

Parmi les colonies françaises, les îles les plus petites ont été représentées à une plus grande échelle afin de les rendre visibles.

1 Félix Éboué, gouverneur du Tchad

Dans les semaines qui suivent l'annonce de l'armistice, Félix Éboué, gouverneur du Tchad, prépare secrètement un ralliement de l'AEF, en liaison avec les Britanniques et le général de Gaulle, qui envoie des émissaires pour l'appuyer. Le 26 août 1940, Éboué proclame le ralliement du Tchad à la France libre, suivi par le Cameroun, le Congo et l'Oubangui-Chari.

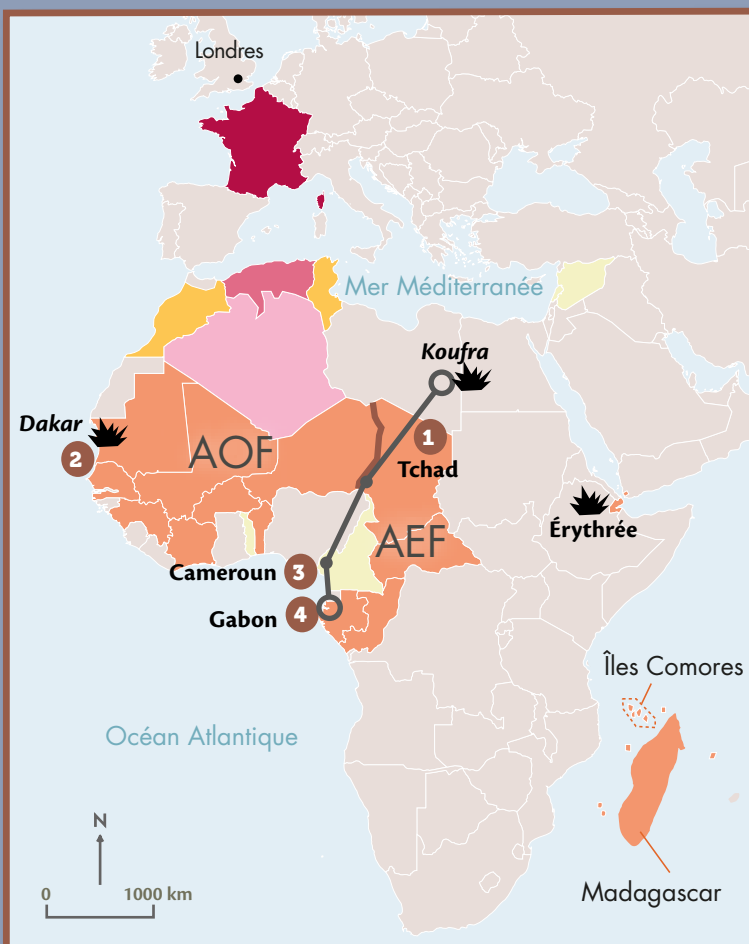


© Musée de l'ordre de la Libération

2 L'opération Menace à Dakar, de Gaulle échoue à rallier l'AOF

Le 31 août 1940, une flotte anglo-gaulliste quitte Liverpool afin de rallier l'AOF à la France libre. Le capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu doit remettre au gouverneur général Boisson une lettre de De Gaulle l'invitant à rejoindre le camp allié, tandis que deux avions déposent des officiers sur l'aérodrome d'Ouakam pour fraterniser avec le personnel. Hettier de Boislambert, venu de Gambie, doit provoquer une manifestation de masse. Mais les forces vichystes de Dakar sont renforcées par l'arrivée d'une escadre partie de Toulon et qui a franchi le détroit de Gibraltar.

La voie pacifique échoue : les aviateurs sont faits prisonniers, d'Argenlieu doit rembarquer en hâte, un tir de mitrailleuse le blessant à la jambe, et Hettier de Boislambert est capturé en tentant de rejoindre la Gambie. S'ensuivent un échange de canonnades, et une tentative de débarquement. Pour éviter une effusion de sang entre Français, de Gaulle, présent en mer, renonce. La crise de Dakar prend fin le 25 septembre 1940.



3 Le Cameroun, un mandat africain

Envoyés par de Gaulle au Nigéria début août, Leclerc et Hettier de Boislambert ont pour tâche de rallier le Cameroun. À la tête de vingt-deux Français évadés du territoire, ils embarquent à bord de pirogues vers Douala, dont ils s'emparent grâce aux tirailleurs du lieutenant Dio. Le 29, à Yaoundé, le gouverneur Brunot cède ses pouvoirs à Leclerc. Le 8 octobre, Leclerc accueille le général de Gaulle à Douala, au milieu d'une foule enthousiaste.



© Musée de l'ordre de la Libération

4 La campagne du Gabon, le ralliement de l'AEF à la France libre

Après les « Trois Glorieuses » (26, 27 et 28 août 1940) ayant permis à Leclerc de rallier le Cameroun et le Congo, le Gabon, toujours dépendant de Vichy, constitue une enclave au cœur de l'Afrique Française libre. Dès septembre, deux colonnes parties du Cameroun et du Congo progressent lentement dans la forêt équatoriale, prenant Mitzic, Mayumba et Sindara, mais piétinent devant Lambaréné, qui ne tombe que le 5 novembre. À la tête de l'opération, Leclerc organise une attaque contre Libreville par la mer. Les troupes de Libreville se rendent dans la soirée du 8 novembre. Le 12, Port-Gentil tombe, mettant fin à un combat fratricide.

■ Les premières campagnes militaires

L'engagement des Français libres dans la guerre répond à deux logiques complémentaires : d'une part, le ralliement et la défense de l'Empire, de l'autre, la participation à l'effort de guerre allié.

Aider la Grande-Bretagne dans sa lutte contre le Reich

Il s'agit d'abord de défendre le territoire de la Grande-Bretagne, menacé d'invasion et soumis, depuis juillet 1940, aux attaques de la *Luftwaffe* qui prennent, à partir du 7 septembre, la forme d'une campagne de bombardements intensifs, le *Blitz*. Le second enjeu est de maintenir les lignes de ravitaillement britanniques avec l'Amérique et le *Commonwealth*, notamment la route des Indes, que l'ennemi tente de couper dans l'Atlantique, en Méditerranée, le long du canal de Suez et en mer Rouge.

Treize pilotes de chasse des Forces aériennes françaises libres participent au sein d'unités de la RAF à la bataille d'Angleterre, tandis que le cuirassé *Courbet* assure la défense de Portsmouth en tant que bâtiment antiaérien. Le 1^{er} novembre 1940, Maurice Choron abat un avion allemand. En parallèle, des bâtiments des Forces navales françaises libres assurent des missions de patrouille et de protection des convois de l'Atlantique. Ainsi, le contre-torpilleur *Léopard* coule un *U-Boot* au nord des îles Shetland le 24 février 1941. En Méditerranée, le sous-marin *Narval* effectue trois croisières, depuis la base de Malte, avant de sauter sur une mine italienne le 15 décembre 1940.

La guerre du désert

Depuis ses bases africaines, la France libre participe aux côtés des Alliés à la guerre du désert qui se développe contre les possessions italiennes en Afrique du Nord. Profitant de la défaite de la France, les Italiens occupent depuis août 1940 le Somaliland. En septembre, ils pénètrent en Égypte à partir de la Libye, mais doivent stopper leur attaque, devant les difficultés de ravitaillement. Une puis deux compagnies du bataillon d'infanterie de marine (BIM) sont engagées aux côtés des forces britanniques, qui lancent une contre-offensive le 9 décembre. Après la victoire de Sidi Barrani, le BIM participe, en janvier 1941, à la prise de Bardia et de Tobrouk, où il enlève cinq *blockhaus* et capture 850 Italiens.

À l'ouest, un corps expéditionnaire franco-britannique parti d'Angleterre tente de rallier Dakar, du 23 au 25 septembre 1940. Les forces vichystes répondent par les armes, contrai-



Insigne du bataillon de marche n° 3, unité de la France libre créée fin 1940.

© Musée de l'ordre de la Libération



Convoi ensablé dans les environs de Koro, au Tchad. Le matériel des Français libres est souvent désuet ou inadapté au désert.

gnant la flotte à se retirer. En novembre, une force sous les ordres du lieutenant-colonel Leclerc s'empare du Gabon, unifiant les possessions d'Afrique équatoriale française.

À l'est, la brigade française d'Orient, commandée par le colonel Monclar, se regroupe au sud du Soudan pour attaquer la province érythréenne de l'*Africa orientale italiana*.

Le 2 janvier 1941, l'escadron de spahis marocains du capitaine Jourdié, évadé du Liban six mois plus tôt, mène victorieusement l'une des dernières charges au sabre de l'histoire de la cavalerie française à Umbrega, lors d'une reconnaissance dans les lignes ennemies. Le 23 février, les tirailleurs sarras du bataillon de marche n° 3, venus du Tchad, s'emparent du fort italien de Kub-Kub, après de durs combats en terrain montagneux, en dépit du relief, de la chaleur et de la soif. Puis, le 27 mars, Keren tombe, après des semaines de combat, préparant la chute de l'Érythrée.

Leclerc et le raid de Koufra

Au Tchad, Leclerc, nommé commandant des troupes en décembre 1940, organise une guerre de raids à travers le désert en direction des oasis italiennes du Fezzan, au sud de la Libye. Après l'attaque, le 11 janvier 1941, par une force franco-britannique de l'aérodrome de



Le capitaine Combes présente au commandant Hous et au colonel Leclerc le fanion de la *Compagnia Sahariana di Cufra* pris à l'ennemi en février (Tchad, mars 1941).

Musée de la Libération de Paris-Musée du général Leclerc-Musée Jean Moulin / Fondation du maréchal Leclerc de Hautecloque

Mourzouk, où le lieutenant-colonel Colonna d'Ornano trouve la mort, Leclerc lance une colonne d'une centaine d'Européens et de 250 méharistes et tirailleurs sénégalais contre le fort de Koufra, à 1 700 km au nord de Fort-Lamy. Partie de Faya-Largeau le 26 janvier, la colonne atteint l'oasis le 18 février, et affronte la compagnie saharienne de Koufra, une unité motorisée italienne. Après avoir réussi à la mettre en fuite, Leclerc et ses hommes assiègent le fort El Tag, en essayant de faire nombre, pour masquer leurs maigres moyens. Le 1^{er} mars, après dix jours de combats, les assiégés capitulent, persuadés de la supériorité de l'adversaire, qui ne dispose pourtant que d'un canon de 75 et d'un mortier de 81. Le lendemain, les couleurs sont hissées dans la cour du fort : c'est le serment de Koufra, par lequel Leclerc et ses hommes jurent de poursuivre la lutte jusqu'à ce que le drapeau français flotte à nouveau sur la cathédrale de Strasbourg. ■

■ Ce que sait la France libre des débuts de la Résistance en métropole

Dès juillet 1940, à Londres, au sein de l'état-major qu'il met sur pied, le général de Gaulle organise un service chargé de la collecte de renseignements, le 2^e Bureau. Il s'agit de garder le contact avec la métropole et d'affirmer, face aux Britanniques, la nécessité d'un service de renseignements français. Dirigé par le capitaine André Dewavrin (*alias* Passy), ce service coopère avec les Britanniques qui lui fournissent les moyens matériels pour former les agents, les envoyer en France et assurer le contact avec eux. Ainsi, le 2^e Bureau tente de créer un réseau maillé de renseignements, en France comme en Afrique du Nord, grâce à l'envoi d'agents en mission.

La cible prioritaire du 2^e Bureau est dans un premier temps l'Afrique du Nord, car le général de Gaulle croit en une résistance militaire de la région. Alors que quatre agents seulement sont envoyés en métropole entre juillet et septembre 1940 (Jacques Mansion, Maurice Duclos, Pierre Fourcaud et Gilbert Renault), une dizaine d'agents, dont quatre opérateurs radio, sont débarqués en Afrique du Nord au cours de la période. Malgré l'ampleur des moyens engagés, l'opération échoue : les agents sont vite arrêtés et certains traduits en justice par les autorités de Vichy. Cet échec en Afrique du Nord coupe assez durablement la France libre de cette dernière. Les premières missions en métropole ne permettent pas non plus d'obtenir des résultats immédiatement satisfaisants.

Le tournant de l'automne 1940

D'abord inquiets de l'apathie de la population au début de l'Occupation, les rapports du 2^e Bureau de la France libre signalent à partir d'octobre 1940 une nette évolution. Le 21 octobre, le commandant Antoine (*alias* Fontaine), responsable du service civil, informe de Gaulle que l'opinion devenait « *graduellement favorable à l'action du gouvernement britannique et au développement du mouvement des Forces françaises libres* ». Les premiers rapports de synthèse, rédigés au cours de l'automne 1940 sous la responsabilité d'Honoré d'Estienne d'Orves, repèrent « *une anglophilie croissante* » et « *une perception de plus en plus favorable au gaullisme* ». Mais certains rapports insistent à la même période sur les rejets qui se développent à l'égard de De Gaulle dans certaines couches de la société, démontrant que sa posture visant à incarner le chef de la Résistance aux yeux des Français était encore loin d'être acquise. L'ancien syndicaliste Henry Hauck, qui occupe le poste de conseiller du Travail au sein de la France libre, souligne que « *si 80 % des ouvriers étaient favorables à la France libre, l'impression demeure toutefois qu'ils n'aiment pas de Gaulle parce qu'il est militaire* ». Hauck presse de Gaulle de proclamer ouvertement son attachement à la République et aux libertés démocratiques. Le général ne s'y résoudra qu'en avril 1942 avec sa déclaration aux mouvements, laissant pendant plus d'une année encore se développer certaines formes de méfiance à son sujet chez les résistants les plus profondément républicains.

Des informations qui restent très partielles

Au-delà de l'évolution de l'opinion, le 2^e Bureau commence également à partir de la fin 1940 à avoir connaissance, grâce aux premiers agents envoyés en métropole, de « *l'existence de petits groupes formés spontanément dans le but de mener une action*



Rapport de quinzaine du 2^e Bureau de la France libre (16 novembre au 1^{er} décembre 1940).

Service historique de la Défense

offensive contre l'ennemi ». Mais les informations restent très partielles. En zone Sud, Pierre Fourcaud a surtout noué des contacts dans son milieu professionnel, celui des officiers. S'il mentionne dans ses rapports « *l'existence d'une minorité agissante qui pousse à la dissidence* », il fait exclusivement référence aux militaires qui mènent une forme de double jeu à l'égard de Vichy, à l'image du commandant Loustanau Lacau, fondateur du réseau Alliance. Il n'évoque pas en revanche les premiers mouvements, dont il n'a pas connaissance. Ceux-ci semblent d'ailleurs susciter peu d'intérêt à Londres, comme le montre le « rendez-vous manqué » avec Liberté (François de Menthon), qui sollicite par l'intermédiaire de Fred Scamaroni le contact avec la France libre mais ne reçoit aucune réponse. En zone Nord, les responsables des services de renseignements de la France libre font part en février 1941 aux Britanniques de leur certitude « *qu'il existe de nombreux groupes qui travaillent dans des domaines tels que la résistance passive, le sabotage et la création d'un contexte révolutionnaire* ». Informé fin



© Musée de l'ordre de la Libération

L'officier Honoré d'Estienne d'Orves supervise la rédaction des premiers rapports des services de renseignements de la France libre.

février de l'existence de l'organisation dite du Musée de l'Homme à Paris, le 2^e Bureau demande à Fourcaud d'établir un contact avec Boris Vildé. L'arrestation du linguiste empêche que la rencontre puisse avoir lieu. Il s'agit d'un nouveau rendez-vous manqué entre Londres et les résistants de l'intérieur pour que s'établissent des liaisons et des contacts réguliers, qui n'interviendront qu'à partir de 1942, grâce à la mission de Jean Moulin. ■

Ressources

Depuis sa création, le CNRD est porté par un ensemble de partenaires qui, aux côtés du ministère des Armées et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, mettent à la disposition des élèves et de leurs enseignants, en fonction du thème de l'année, leurs compétences et leurs ressources.

La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur le site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org,

- vous pourrez **télécharger** cette brochure sous format PDF et l'**imprimer** ;
- vous trouverez également la **brochure numérique au contenu augmenté** qui permet :
 - de **visualiser**, d' et de **projeter** les documents et les articles,
 - d'avoir accès à des **ressources complémentaires**.

Sur le **Musée de la Résistance en ligne** de la Fondation de la Résistance, une exposition virtuelle sur le thème du CNRD permet de découvrir des documents contextualisés et analysés issus des fonds de centres d'archives, de musées et de collections privées.



La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

La DPMA, acteur de la politique mémorielle du ministère des Armées

La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées élabore et conduit la politique publique relative à la mémoire des conflits contemporains. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la DPMA développe de nombreuses actions contribuant à la transmission mémorielle auprès de la jeunesse. Dans ce cadre, elle soutient chaque année en moyenne 1 000 projets d'enseignement de défense et d'action mémorielle d'écoles, établissements scolaires, associations et collectivités locales.

La DPMA co-organisatrice du CNRD

La DPMA est membre du comité stratégique du CNRD qui propose au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse les orientations stratégiques du concours. Elle est membre du collège des correcteurs du jury national. Elle participe à la cérémonie nationale de remise des prix.

Le soutien aux établissements scolaires qui préparent le concours et à la formation des enseignants

La DPMA peut soutenir financièrement les projets d'établissements scolaires qui préparent le CNRD, ainsi que les actions de formations des enseignants et celles des trinômes académiques. Elle contribue au rayonnement national du CNRD à travers la réalisation de reportages diffusés sur ses différentes publications (site www.cheminsdememoire.gouv.fr, revue *Les chemins de la mémoire*, réseaux sociaux ministériels). À travers l'opération nationale « Héritiers de mémoire », elle retrace chaque année, dans un film documentaire ou par l'attribution d'une mention, un projet de classe s'inscrivant dans le cadre du CNRD.

Publications Chemins de mémoire

Le site internet www.cheminsdememoire.gouv.fr et la revue *Les chemins de la mémoire* proposent de nombreuses ressources documentaires pour aider les enseignants et leurs élèves à préparer le concours. En particulier, www.cheminsdememoire.gouv.fr héberge la plateforme Educ@def, développée avec la validation scientifique et académique de Tristan Lecoq, IGEN.



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
Des ressources pour participer

Le portail national du CNRD

Le portail national, publié par Réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a pour vocation de mettre à la disposition des candidats et des ensei-

gnants qui les encadrent l'ensemble des ressources disponibles sur le thème de l'année, ainsi que des conseils de toute nature (présentation du thème, pistes et outils pédagogiques) pour préparer le concours et réaliser les productions individuelles ou collectives. Des exemples de travaux primés sont présentés ainsi que des témoignages de lauréats. Les initiatives proposées par les partenaires impliqués dans le CNRD sont rappelées dans l'agenda avec les liens utiles. Le portail national donne accès aux ressources des sessions précédentes du CNRD, toujours utiles pour l'année en cours. www.reseau-canope.fr/cnrd



Fondation de la Résistance

Partenaire historique du CNRD, la Fondation de la Résistance met en ligne des ressources documentaires nombreuses et complémentaires

sur ses deux sites internet :

- sur www.fondationresistance.org, une rubrique comportant des informations sur le CNRD, les brochures annuelles numériques, des bibliographies thématiques ; parmi les autres rubriques, une aide à la consultation de la presse clandestine numérisée, et une bibliographie générale actualisée sur la Résistance ;

- sur www.museedelaresistanceenligne.org, un espace pédagogique, des expositions thématiques, un vaste corpus documentaire sur les résistants et leur engagement, une base nominative, une carte interactive des lieux de mémoire reliée à une application mobile, etc.



Fondation de la France Libre

Le site internet de la Fondation de la France Libre www.france-libre.net propose

dans son « espace pédagogique » un ensemble de ressources documentaires pour aider élèves et enseignants à préparer le concours. Comportant des documents d'époque (photographies, plans, carnets, lettres, tracts, articles de presse) librement téléchargeables et des témoignages postérieurs, ce dossier permet d'appréhender l'engagement des volontaires dans les Forces françaises libres et leurs motivations, les conditions du ralliement des premiers territoires coloniaux à la France libre et les premiers combats en 1940-1941.



Fondation pour la Mémoire de la Déportation

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) propose sur son blog fondationmemoiredeportation.com un espace dédié

au CNRD comportant des ressources inédites, issues de son fonds audiovisuel. Grâce à son centre de documentation, la FMD met à la disposition du public un grand nombre d'ouvrages historiques et de témoignages écrits de résistants et de déportés (liste consultable sur le site) que l'on peut venir consulter sur rendez-vous par mail à l'adresse : internement.centredoc@gmail.com ou par tél. : 01 47 05 81 26 (30 boulevard des Invalides 75007 Paris).



Fondation Charles de Gaulle

La Fondation Charles de Gaulle met à disposition des enseignants et de leurs élèves sur

son site internet www.charles-de-gaulle.org des ressources variées en lien avec les programmes scolaires. Des dossiers thématiques, notices biographiques et lexique sont disponibles à partir de l'onglet « L'Homme ». L'espace pédagogique comporte également des ressources spécifiques au CNRD de même que le site www.charles-de-gaulle.org/enseigner-de-gaulle qui propose des séquences et documents analysés correspondant au thème du CNRD.



Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Créée en 2000 dans le cadre de la reconnaissance des responsabilités de la France dans la Shoah, la FMS est une fondation reconnue d'utilité publique. Sa dotation provient de la restitution des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs de France. Avec les produits financiers de cette dotation, la Fondation soutient le Mémorial de la Shoah et aide des projets qui permettent d'élargir les connaissances sur la Shoah, de venir en aide aux survivants, de transmettre l'héritage de la culture juive et de lutter contre l'antisémitisme. Partenaire du CNRD, elle participe au financement de nombreux voyages scolaires. Depuis sa création, la Fondation a soutenu plus de 4 000 projets. www.fondationshoah.org

Musée de la Libération de Paris

Musée du général Leclerc

Musée Jean Moulin

Les portes du musée sont de nouveau ouvertes, place Denfert-Rochereau à Paris, depuis le 25 août 2019. Ses collections abordent la période de la Seconde Guerre mondiale à travers l'engagement du général Leclerc et de Jean Moulin. Elles traitent également de l'histoire de Paris et des Parisiens pendant le conflit. Une visite guidée adaptée au thème annuel du CNRD peut être organisée sur demande et des témoignages enregistrés en vidéo peuvent être communiqués aux élèves. Enfin, des ressources extraites des collections du musée, en lien avec le thème annuel du concours, sont régulièrement mises en lignes sur son site internet. www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr



Musée de la Résistance nationale

Le Musée de la Résistance nationale (MRN) met l'ensemble de ses collections (fonds d'archives, notamment de presse clandestine, d'objets et de photographies) à disposition du CNRD depuis son ouverture en 1985. Il participe à l'animation du portail national du CNRD depuis sa création. La rubrique CNRD de son site www.musee-resistance.com donne accès aux ressources produites dans le cadre du thème retenu pour l'année en cours et lors des sessions précédentes. Le MRN conserve dorénavant les travaux du CNRD primés au niveau national. Un nouvel espace d'exposition ouvrira en 2020 à Champigny-sur-Marne.



Musée de l'Armée

Grand musée d'histoire militaire française et européenne, le musée de l'Armée, situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, offre une des collections les plus riches au monde dans ce domaine. Haut lieu de notre mémoire nationale, le musée propose en 2020 une programmation centrée sur l'anniversaire des 80 ans des combats de l'année 1940, de l'appel du 18 juin et de la création de la France libre, avec la modernisation de l'Historial Charles de Gaulle et l'exposition temporaire « Comme en 40... ». www.musee-armee.fr



Musée de l'ordre de la Libération

Le musée de l'ordre de la Libération, situé aux Invalides à Paris, est dédié à l'histoire des compagnons de la Libération. Une notice biographique de chacun d'eux est consultable en ligne sur www.ordredelaliberation.fr. Dans sa nouvelle exposition permanente, le musée présente près de 2 000 pièces illustrant la diversité des engagements et des parcours dans la France libre et dans la Résistance intérieure. Il met en œuvre de multiples actions pédagogiques (visites guidées et ateliers) autour des valeurs de la Résistance et comprend également un centre de recherches.



Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense

L'ECPAD, agence d'images du ministère des Armées, dispose d'exceptionnelles archives audiovisuelles et photographiques (13 millions de clichés et 36 000 films), témoins du fait guerrier et militaire depuis 1915. Ses collections continuent d'être enrichies par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers. Les fonds liés à la Seconde Guerre mondiale croisent un triple regard : celui de la France de Vichy (activité du service cinématographique de l'armée), celui des Alliés (dont la France libre), et celui des Allemands (travail des compagnies de propagande rattachées à la *Wehrmacht*). www.ecpad.fr



Institut national de l'audiovisuel

L'Ina collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine audiovisuel français. Partenaire depuis 2010 du Concours national de la Résistance et de la Déportation, il met à disposition des enseignants et des élèves un corpus de documents filmés et sonores permettant d'aborder les problématiques posées par le thème du Concours : « 1940. Entrer en Résistance. Comprendre, refuser, résister ». Ils sont disponibles via le portail Éduthèque. <https://fresques.ina.fr/jalons>



Mémorial du Mont-Valérien

Principal lieu d'exécution de résistants condamnés à mort et d'otages par l'armée allemande en France pendant la Seconde Guerre mondiale, le Mont-Valérien permet d'aborder notamment la question de l'engagement de l'ensemble des organisations clandestines, réseaux et mouvements, qui se sont opposés à l'occupant. Pour approfondir le thème de cette année, des ressources sont disponibles sur www.mont-valerien.fr, notamment le chapitre consacré à la Résistance (onglet « Histoire »), l'exposition permanente « Résistance et répression : 1940-1944 » disponible en ligne (onglet « Préparer sa visite »), et la section portant sur le concours.



Service historique de la Défense

Centre d'archives du ministère des Armées, le Service historique de la Défense offre des collections de première importance sur l'histoire de la Résistance. Il conserve notamment près de 600 000 dossiers individuels constitués pour valider des services militaires dans la Résistance. Ces dossiers sont référencés depuis 2018 sur une base de données accessible sur le site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr. D'autres inventaires d'archives en lien avec le thème du CNRD sont consultables sur www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr



La contemporaine. Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains

Cette institution de référence sur la Seconde Guerre mondiale a mis en ligne de nombreuses sources consultables sur sa bibliothèque numérique l'Argonnaute <https://argonnaute.parisnanterre.fr>. Elle propose aussi dans un cartable numérique des dossiers pédagogiques destinés aux enseignants <http://cartablevirtuel.parisnanterre.fr>. Des accueils de classes sont possibles pour permettre aux élèves de découvrir les archives écrites, sonores, la presse, les photographies, les affiches de la période. Consulter le site www.lacontemporaine.fr



Archives nationales

Le service éducatif accueille les classes qui souhaitent faire des recherches sur des documents originaux (témoignages de résistants, archives allemandes, archives de Vichy). Sur le site internet des Archives nationales, dans le dossier thématique « Seconde Guerre mondiale », on trouvera des documents numérisés des « Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale » (sous-série 72AJ), les vidéos du colloque « Répression, internement, déportation pendant la Seconde Guerre mondiale. Nouveaux outils, nouveaux questionnements » (2015), le dossier pédagogique « La répression durant la Seconde Guerre mondiale ». www.archives-nationales.culture.gouv.fr/seconde-guerre-mondiale



L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

L'APHG regroupe des professeurs d'histoire et de géographie qui enseignent de l'école primaire à l'université. Elle publie la revue trimestrielle *Historiens & Géographes*. Elle est depuis 1961 un acteur essentiel du CNRD. Retrouvez, sur le site national www.aphg.fr et sur les sites des Régionales de l'association, des comptes rendus de lectures et des propositions pédagogiques sur le thème de la Résistance. Un numéro double, conçu en partenariat avec la Fondation de la Résistance, consacré à la Résistance française (n° 430 et 431, mai et août 2015) est disponible auprès de l'association.

Remerciements

Cette brochure a été élaborée par un comité présidé par Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale et président du jury national des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation. La Fondation de la Résistance en a assuré la coordination. S'y sont associés la Fondation de la France Libre, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, de nombreux musées et centres de ressources. Cette publication est soutenue par le ministère des Armées (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives) et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Elle a été conçue et coordonnée par :

Fabrice Grenard, directeur historique, Fondation de la Résistance

Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques, Fondation de la Résistance

Frantz Malassis, chef du département documentation et publications, Fondation de la Résistance

Fabrice Bourrée, responsable du Musée de la Résistance en ligne, Fondation de la Résistance

La Fondation de la Résistance remercie les membres du comité qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction :

Sébastien Albertelli, docteur en histoire

Sophie Bachmann, chargée de développements culturels et éducatifs, Ina

Sophie Blanchard, responsable des activités pédagogiques, Archives départementales des Yvelines

Aleth Briat, chargée de mission, APHG

Éric Brossard, professeur relais, musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

Alice Buffet, directrice, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble

Delphine Campagnolle, directrice, musée national de l'Éducation, Rouen

Christelle Capelle, chef du pôle « publications et mémoire partagée », DPMA, ministère des Armées

Marc Charbonnier, rédacteur en chef de la revue *Historiens & Géographes*, APHG

James Codd, *Archives Collection Manager*, BBC Written Archives Centre

Sylvain Cornil-Ferrot, responsable des recherches historiques, Fondation de la France Libre

Aurélié Cousin, assistante de conservation du patrimoine, musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon

Virginie Daudin, directrice du Centre régional « Résistance & Liberté », Thouars

Frédéric Gand, enseignant, membre de l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne

Vincent Giraudier, chef du département Historial Charles de Gaulle, musée de l'Armée, Paris

Gilles Gony, Réseau Canopé

Antoine Grande, chef du département de la mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale, ONACVG

Nathalie Grenon, responsable du Cercil-Musée mémorial des enfants du Vel' d'Hiv, Orléans

Diane Grillère, directrice de projets pédagogiques et numériques, Fondation Charles de Gaulle

Gabrielle Grosclaude, responsable adjointe du service éducatif, Archives nationales

Lior Lalieu-Smadja, responsable du service Photothèque, Mémorial de la Shoah

Éric Le Normand, Association pour des études sur la Résistance intérieure des Alsaciens

Cyrille Le Quellec, documentaliste, Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Aurélié Luneau, productrice, France Culture

Daniel Martin, chef de projet pour le portail national de ressources CNRD, Réseau Canopé

Charles-Jacques Martinetti, chargé d'études « mémoire, histoire et citoyenneté », DGESCO, MENJ

Hélène Maurin, directrice des Archives départementales de Haute-Savoie

Marie-France Montel, responsable des activités pédagogiques, ECPAD

Frédérique Néau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté, Natzwiller

Anne-Claire Noirbent/Rémi Fourche, direction, musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, Le Teil

Frédéric Quéguineur, adjoint au chef du département des fonds d'archives, Service historique de la Défense, Vincennes

Béatrice Parrain, documentaliste, musée de l'ordre de la Libération

Hélène Pradas-Billaud, chef du bureau des actions pédagogiques et de l'information, DPMA, ministère des Armées

Hélène Priego, directrice, musée de la Résistance de Bondues

Thierry Roblin, enseignant, président de l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne

Laurent Seillier, professeur missionné au Centre d'histoire de La Coupole, Wizernes

Yann Simon, professeur relais, musée de la Libération de Paris-musée du général Leclerc-musée Jean Moulin

Valérie Tesnière, directrice, La contemporaine, Nanterre

Laurent Thiery, directeur scientifique du projet de Dictionnaire biographique des déportés de France passés par le camp de Mittelbau-Dora et ses *Kommandos*, La Coupole, Wizernes

Dominique Trimbur, historien, Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Vladimir Trouplin, conservateur, musée de l'ordre de la Libération

Xavier Truffaut, responsable du musée de la Résistance et de la Déportation du Cher, Bourges

Cécile Vast, professeur relais, musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon

Signalons également l'action d'associations de mémoire :

- Les Amis de la Fondation de la Résistance
- Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- La Fédération des lauréats du CNRD

Nous remercions les ayants droit qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives.

Éditeur : Fondation de la Résistance – Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République – 30 boulevard des Invalides 75007 Paris – Téléphone : 01 47 05 73 69 – Site internet : www.fondationresistance.org – Courriel : contact@fondationresistance.org – **Directeur de la publication :** Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance – **Rédacteur en chef :** Frantz Malassis – **Maquette, photographie et impression :** Humancom – 2 boulevard du général de Gaulle 92120 Montrouge – Revue trimestrielle – Abonnement pour un an : 20 € – N° 98 : 5,50 € – Commission paritaire : n° 1120 A 07588 – ISSN : 1263-5707 (version papier) / 2679-1595 (version numérique) – Dépôt légal : septembre 2019.

Ce numéro comporte deux encarts jetés : un courrier et une affiche invitant à participer au CNRD.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu trouver les ayants droit de certains documents. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.



Direction générale de l'enseignement scolaire
ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



Direction des patrimoines,
de la mémoire et des archives
ministère des Armées



Fondation
de la Résistance



Fondation
de la France Libre



Fondation
Charles de Gaulle



Fondation
pour la Mémoire
de la Déportation



Fondation
pour la Mémoire
de la Shoah



Association
des Professeurs
d'Histoire
et de Géographie